

*que
sais-je?*

SOCIOLOGIE DE LA POLITIQUE

PAR GASTON BOUTHOUÏ



**PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE**

NUNC COGNOSCO EX PARTE



TRENT UNIVERSITY
LIBRARY

SOCIOLOGIE DE LA POLITIQUE

DU MÊME AUTEUR

DANS LA COLLECTION « QUE SAIS-JE ? »

Histoire de la sociologie (n° 423). Traductions en arabe, espagnol, italien, japonais et portugais.

Les mentalités (n° 545).

La guerre (n° 577). Traductions en anglais (New York), arabe, italien, grec, japonais et portugais.

Biologie sociale (n° 738).

Sociologie de la politique (n° 1189).

La durée du travail et l'utilisation des loisirs (Durand-Auzias).

La philosophie sociale d'Ibn Khaldoun (Geuthner).

L'invention (Durand-Auzias).

La population dans le monde (Payot).

Traité de sociologie, t. I (Payot).

Traité de sociologie, t. III : *Sociologie dynamique (Les variations sociales, leurs formes, et leurs facteurs)*.

Panorama des idées contemporaines : Les sciences sociales (Gallimard).

La surpopulation dans le monde (Payot).

L'art de la politique (Textes choisis et Introduction) (Seghers).

OUVRAGES SUR LES GUERRES (POLÉMOLOGIE)

Les guerres, éléments de polémologie (Payot). Traductions en espagnol et italien.

Cent millions de morts (Sagittaire).

Il y a mille traités de paix (Julliard).

Sauver la guerre (Grasset) (Prix International de la Paix, 1963).

Avoir la paix (Grasset).

« QUE SAIS-JE ? »

LE POINT DES CONNAISSANCES ACTUELLES

===== N° 1189 =====

SOCIOLOGIE DE LA POLITIQUE

par

Gaston BOUTHOU

Vice-Président de l'Institut International de Sociologie

DEUXIÈME ÉDITION



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—
1967

VINGTIÈME MILLE

JA 76 . B6 8

DÉPOT LÉGAL

1 ^{re} édition		3 ^e trimestre	1965
2 ^e —		2 ^e —	1967

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

© 1965, *Presses Universitaires de France*

AVANT-PROPOS

Jusqu'à présent la sociologie a surtout fait l'application de ses points de vue à l'ethnologie et à la psychologie sociale. Je me suis proposé dans ce petit livre d'appliquer les mêmes méthodes aux phénomènes politiques en les analysant sous leur plus grande généralité. Dans ce but, il m'a paru que la meilleure voie consiste à dégager les fonctions politiques essentielles, telles qu'elles existent, homologues, derrière l'infinie variété des cas concrets, des circonstances, des épisodes et des conduites collectives et individuelles. Autrement dit, par ordre de généralité croissante, l'étude des phénomènes politiques comprend d'abord l'histoire relatant les faits vécus, puis l'étude juridique des institutions. Enfin, vient la sociologie politique attentive surtout aux fonctions permanentes, aux structures, aux hiérarchies et aux mentalités.

L'une des étapes de mon étude a consisté en une enquête où j'avais recueilli dans leurs propres écrits les témoignages et les opinions de ceux qui ont vécu et dirigé la politique de leur temps. Ces séries d'explications et de réflexions parallèles ont été publiées dans un livre *L'art de la politique*, donnant un aperçu des manières dont les hommes d'Etat, des plus anciens aux contemporains et ceux qui ressentaient cette vocation, ont interprété leur rôle et leur fonction.

Cependant, je dois dire que je suis venu à la

sociologie de la politique par la *polémologie*. Car les conflits armés sont toujours précédés et accompagnés de motivations et de raisonnements justificatifs de nature politique. Les guerres sont les moments cruciaux de la vie des sociétés, leurs instants les plus aigus et les plus décisifs. Mais par quels mécanismes et quelles fatalités la conduite des Etats les plus divers, à travers toutes les civilisations, a-t-elle toujours fini par culminer dans les événements destructeurs ?

La sociologie de la politique soulève bien des problèmes. Mais en notre siècle de Damoclès, il est difficile de ne pas se préoccuper en premier lieu des situations et des conjonctures belligères. Car de leur connaissance seule pourra résulter une politique efficace de la Paix, fondée sur la prévision sociologique et la prévention fonctionnelle des conflits. La sociologie de la politique doit aider à frayer ce chemin. La Sociologie d'aujourd'hui c'est la politique de demain.

INTRODUCTION

I. — Définition et objet de la sociologie politique

De même que Descartes a séparé la philosophie de la théologie, Auguste Comte a dégagé les sciences sociales de la métaphysique et même de la philosophie, en fondant la sociologie générale.

Durant le Moyen Age, la philosophie était qualifiée de servante de la théologie (*ancilla theologae*). De nos jours, la sociologie et, plus encore, la philosophie de l'histoire qui l'a précédée, ont été souvent mises au service de la politique. Théories et doctrines sociologiques ont été maintes fois élaborées en fonction d'un système de gouvernement pour fournir des arguments à ses défenseurs ou à ses détracteurs. En fait, la politique est l'ennemie de la sociologie, car elle cherche à l'asservir, comme jadis la théologie pesait sur la philosophie.

La sociologie de la politique constitue un rameau détaché du tronc de la sociologie générale. Elle analyse les institutions ainsi que tous les autres phénomènes politiques en liaison avec les autres phénomènes sociaux. Elle les étudie aussi en tant que créations et que comportements spécifiques, et donc observables, des sociétés humaines.

Les faits politiques sont l'un des domaines où l'on peut le mieux étudier la genèse des courants d'opinions, les phénomènes de contagion mentale, les impulsions collectives, les fluctuations des croyances et les modes idéologiques. Car ils sont inséparables de la psychologie sociale. Ils résultent d'actions et de réactions collectives, déterminant des conduites communes.

En résumé, la sociologie de la politique étudie :

- la genèse et le fonctionnement des institutions politiques ;
- l'homologie des organes politiques dans les divers types de civilisations ;
- la naissance et la formation des opinions publiques ;
- les processus suivant lesquels les déséquilibres sociaux et les diverses sortes de conjonctures sont inconsciemment ressentis ou consciemment perçus. Cette perception pouvant se révéler inexacte ou illusoire ;
- les manières dont les sociétés interprètent sur le plan politique leurs besoins, leurs expériences, leurs perturbations ;
- les rapports entre les structures matérielles et mentales, les hiérarchies et les institutions ;
- les diverses catégories d'événements politiques ;
- les formes de l'action politique.

II. — Sociologie et généralisation

Aujourd'hui la généralisation devient une nécessité : elle est d'autant plus impérieuse que s'accroît la fragmentation des connaissances en disciplines séparées. Jadis les généralisations au plus haut degré se faisaient sur le plan philosophique. Il existait une philosophie de l'histoire, une philosophie du droit, une philosophie des sciences. Maintenant la tendance des sciences humaines est de procéder à cette généralisation sur le plan de la sociologie générale. Nous pouvons ainsi relier les disciplines particulières entre lesquelles nous sommes obligés de diviser la réalité pour la mieux étudier. Il ne peut en résulter que de fécondes interférences et des vues d'ensemble permettant d'utiles vues synthétiques.

Sans doute peut-on concevoir une sorte de *méta-sociologie* spéculative. Mais encore faut-il la séparer soigneusement de la sociologie proprement dite, celle qui s'efforce d'être aussi objective et positive que possible. Il en est de même du domaine infiniment vivant de la *prospective sociologique*. Un énorme intérêt s'attache à ses supputations. Car la prospective est

une sorte de *recherche opérationnelle* à l'échelle historique, cherchant à discerner les développements et les possibilités à venir. Mais, en bonne méthode, elle doit aussi constituer un chapitre distinct tant de la sociologie générale que de la politique. Observations et prévisions ne doivent pas être confondues.

D'autant plus que la prévision en politique exprime souvent soit un *prophétisme déguisé*, soit une forme indirecte de la suggestion et de la propagande. Ainsi l'usage que l'on fait du « sens de l'histoire » devenu une arme de la guerre psychologique.

Il faut y ajouter l'*utopie*, forme naïve de la prospective, mais cependant révélatrice des désirs et des idéals d'un milieu ou d'une époque.

III. — Sources et méthodes de la sociologie politique

La sociologie de la politique essaie d'établir des vues d'ensemble, et de remédier par une synthèse à la subdivision inévitable des réalités étudiées. Pour ce faire, elle puise dans l'immense répertoire de faits que constitue l'histoire, celle des événements et celle des institutions. Elle recherche des analogies de façon à mettre sur pied une typologie des événements, des institutions, des structures en même temps qu'une typologie des conduites, des motivations et des impulsions.

Outre l'histoire, la sociologie de la politique trouve ses sources dans l'étude comparative des droits publics et privés et de leur évolution. Elle peut découvrir des suggestions intéressantes dans la philosophie de l'histoire et les doctrines politiques, en tant qu'interprétation des événements d'une époque.

IV. — Science politique et art politique

Depuis Aristote les hommes souhaitent élaborer une véritable science politique porteuse de certi-

tudes. Périodiquement des efforts renaissent dans ce sens et, récemment encore, il est paru d'intéressants ouvrages relatifs à cette discipline (1).

Si elle se bornait à être descriptive, la science politique embrasserait suivant la définition de M. Prélôt : « La connaissance systématique et ordonnée des phénomènes touchant l'Etat. » Autrement dit, cette définition se confondrait en grande partie avec celles du droit public, du droit constitutionnel, du droit administratif et de l'histoire des institutions politiques.

Mais il nous paraît illusoire, tout au moins dans l'état actuel de nos connaissances, de vouloir élaborer une sorte de science exacte de la politique par analogie avec les sciences physiques. En un mot il existe « des » sciences politiques, mais non « une » science politique. En effet, une telle science signifierait que nous pourrions établir des règles d'action certaines, résultant de déterminismes précis. Mais ce serait prendre nos désirs et nos impatiences pour des réalités. L'humanité est loin d'être parvenue à une politique scientifique qui remplacerait désormais l'*art politique*, avec ses intuitions, ses réussites, ses chances et ses échecs (2).

(1) Paul JANET, *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, Paris, 1872. — Marcel PRÉLOT, *Histoire des idées politiques*, Paris, 1960. — G. BURDEAU, *Méthode de la science politique*, Paris, 1959. — Maurice DUVERGER, *Méthode de la science politique*, Paris, 1959. — G. MOSCA, *Elementi di Scienza Politica*, Turin, 1910.

(2) La plupart des définitions de la politique soulignent son aspect pragmatique. Aristote la classe parmi les sciences pratiques. LITTRÉ et le *Dictionnaire de l'Académie* la qualifient d'*Art de gouverner un Etat et de diriger ses relations extérieures*. André LALANDE voulant rendre cette définition plus précise écrit : *La politique concerne l'Etat, le gouvernement, par opposition soit aux faits économiques et aux questions dites sociales, soit à la justice et à l'administration, soit aux autres activités de la vie civilisée, telles que l'art, la science, l'enseignement, la défense nationale*.

Bien qu'aujourd'hui nombre de ces activités dépendent de l'Etat ou subissent son influence, il n'en reste pas moins une *activité politique générale*, résultant de toutes les autres activités nationales, les coiffant et les dominant.

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS

CHAPITRE PREMIER

LES PRÉCURSEURS

I. — Platon et Aristote

Les œuvres sociologiques de ces deux grands précurseurs sont tout entières tournées vers la politique. Leurs origines intellectuelles, les circonstances dans lesquelles elles ont été conçues, en font le reflet des événements de leur temps.

Chose curieuse ; ces deux hommes de tempéraments intellectuels si différents se rejoignent sur un point. Tous deux Athéniens, c'est-à-dire citoyens de la plus grande démocratie de leur époque, ils se sont opposés aux traditions de cette démocratie, et à ses activités politiques. L'un, Platon, voit le salut dans le retour à la petite cité archaïque fondée sur un régime de castes, austère et militaire ; en un mot, il préférerait le type de l'Etat spartiate, ennemi mortel de sa patrie. Dans son conservatisme réactionnaire, il allait jusqu'à proscrire toute innovation et à chasser de la cité idéale les poètes et les novateurs.

Aristote, plus nuancé, se montre dans ses actes tout aussi hostile au gouvernement athénien que

son aîné Platon. Le premier avait quitté Athènes dans l'espoir de se mettre au service d'un « bon tyran » Denys de Syraeuse (mais il se brouilla avec lui et revint piteusement à Athènes, de même que, plus tard, Diderot se brouilla avec la Grande Catherine et Voltaire rompit avec Frédéric II). Quant à Aristote, il quitta lui aussi Athènes pour servir de précepteur au futur Alexandre le Grand à la Cour macédonienne. Revenu dans sa patrie, il continua à s'y conduire comme l'un des chefs du parti macédonien.

Cette position intellectuelle et politique des deux grands précurseurs de la sociologie, semble avoir été dictée par leurs méditations sur la guerre du Péloponèse. Comme les Etats européens en 1914 et en 1939, les Etats hellènes s'étaient furieusement entredéchirés ; leurs pertes humaines s'élevèrent, probablement, à 40 % de leur population. Cette guerre du Péloponnèse fut en même temps une guerre révolutionnaire, chaque belligérant défendant une certaine idéologie et ayant des partisans dans les Cités ennemies. La démocratie athénienne, par son ouverture vers l'extérieur, sa richesse, son commerce, ses flottes marchandes, avait été entraînée par son excès de dynamisme, à une rupture d'équilibre qui lui avait fait mener avec Alcibiade, puis Périclès, une politique impérialiste et belliqueuse. Elle déborda graduellement, surtout sous l'influence du parti populaire, le cadre traditionnel et limité des guerres entre Cités grecques et aboutit au désastre qui amorça définitivement l'abaissement de l'Hellade au profit des grands Empires périphériques.

Au point de vue de la méthode et de la conception générale d'une sociologie politique, Platon et Aristote préfigurèrent les deux tendances principales

qui se partageront désormais aussi bien l'action que les doctrines politiques. La pensée de Platon est résolument normative. Son but est de rechercher la République idéale. Au contraire, la sociologie d'Aristote est basée sur l'observation et la comparaison. Sa *Politique*, le plus ancien des traités de droit constitutionnel, énumère toutes les constitutions et les modes de gouvernement non seulement des Cités grecques, mais des principales métropoles d'alors du monde méditerranéen.

II. — Autres précurseurs

Pendant bien des siècles on ne vit plus naître d'œuvres de l'importance et de la qualité de celles de Platon et d'Aristote. La partie relative à l'homme des doctrines stoïciennes et épicuriennes, traite surtout de la morale individuelle.

Les premiers chrétiens, gens fort modestes, recrutés principalement parmi les esclaves et les basses classes originaires de l'Orient, ne professaient qu'éloignement et hostilité pour l'Etat, source à leurs yeux, d'injustices et de péchés. Au point qu'il ne manqua pas de contemporains pour soutenir, au moment de la prise de Rome par les Barbares, que cet extraordinaire écroulement signifiait la vengeance des anciens dieux reniés par leurs fidèles.

Emu par cette opinion troublante, saint Augustin, réfugié en son Afrique du Nord natale, entreprit de la réfuter. Ce qui nous valut, à huit siècles de distance, le premier grand essai de sociologie politique, la *Cité de Dieu*. Cette œuvre est d'une extrême importance. Elle clôtura en quelque sorte la pensée politique de l'Antiquité, celle où la Cité et ses dieux étaient tout et où le citoyen leur appartenait en totalité.

Mais, surtout, réagissant contre les répugnances des premiers fidèles du Christ pour tout appareil étatique, saint Augustin affirma la possibilité d'un ordre politique chrétien. Il précisa sa pensée : pour lui, la politique se doit d'être à la fois universaliste et individualiste : « La foi nouvelle ne connaît ni Romains ni Barbares... » De plus, l'Etat et ses chefs cessent d'être la source unique du droit et des lois : ils doivent obéir à la loi morale et n'ont aucun pouvoir sur les âmes. Enfin, les cités terrestres, quel que soit l'effort des hommes, sont toujours imparfaites : elles ne peuvent que se rapprocher plus ou moins de la *Cité de Dieu* — idéal et promesse pour la vie future. Enfin l'Eglise inventa des méthodes et des solutions nouvelles au terrible problème des Barbares intérieurs et extérieurs. En organisant l'apostolat et les missions, elle parvint, en Europe du moins, à intégrer les masses barbares dans la civilisation, alors que la puissance romaine n'y avait jamais réussi.

Après saint Augustin, il fallut attendre près d'un millénaire pour qu'après les périodes troublées des invasions barbares et du haut Moyen Age surgissent des œuvres capitales en matière de sociologie politique. L'historien tunisien Ibn Khaldoun écrivit ses *Prolégomènes* au moment où la brillante civilisation arabe s'écroulait sous les coups des Tartares, Turcomans, Berbères et de sectes fanatiques. Son œuvre est profondément pessimiste, méditant sur la décadence des civilisés, le triomphe des Barbares et ne retenant du gouvernement que la fonction parasitaire caractéristique du despotisme oriental classique.

Machiavel fut le véritable fondateur de la sociologie politique moderne. Après lui, la voie est ouverte à l'effort d'observation et de rationalisation

des sociologues occidentaux. Spinoza, avec son *Traité théologico-politique*, Leibniz, Montesquieu, Vico, Locke, Bentham, Voltaire, Rousseau, Kant, Malthus, Jefferson, Condorcet, renouvelèrent les conceptions politiques qui aboutirent à la Constitution américaine et à la Révolution française. Celle-ci fut interrompue par la déconcertante période des guerres napoléoniennes. L'étude de ce prodigieux épisode, en son instructive étrangeté, relève de la polémologie.

CHAPITRE II

STRUCTURES, MENTALITÉS, AGRÉGATS

I. — Les structures

L'action politique se déroule dans un groupe humain organisé. Pour l'analyser, il faut s'en référer d'abord, à l'idée que les sciences se font des structures en général.

Notre maître André Lalande définit les structures :

La disposition des parties qui forment un tout par opposition à leurs fonctions. — Se dit particulièrement : en biologie, de la constitution anatomique et histologique, par opposition aux phénomènes physiologiques ; en psychologie : de la combinaison des éléments de la vie mentale considérée à un point de vue relativement statique... Un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux (1).

Aussi les structures sont-elles caractérisées tant par leur stabilité, que par la dépendance réciproque, par l'interdépendance des éléments qui les constituent.

Mais en matière sociale, les structures sont de diverses sortes. Des distinctions sont nécessaires pour mieux les comprendre et les classer.

La plus importante de ces distinctions est due à Karl Marx. Reprenant en quelque sorte l'analyse de Descartes séparant l'étendue de la pensée, Marx

(1) *Vocabulaire de la philosophie*, suppl. p. 117.

a distingué l'infrastructure matérielle des sociétés de leur superstructure psychologique et institutionnelle.

1. **Les infrastructures.** — Elles continuent la base matérielle des sociétés, définie en premier lieu par la géographie (par exemple : climat, altitude, végétation, ressources en eaux, proximité des grands fleuves ou de la mer).

Mais à mesure que se développent les techniques, celles-ci modifient le milieu naturel. Une sorte de lutte s'engage entre les sociétés et les conditions de leur habitat. Ainsi, lorsque les ressources viennent à diminuer, soit par suite de changements climatiques ou de calamités naturelles, les primitifs, comme aussi bien les animaux ne peuvent réagir que par la fuite. De même les populations archaïques, après avoir épuisé les sols par des procédés de culture dévastateurs, ou détruit les réserves de gibier, ont-elles été contraintes d'émigrer. Toute l'ère protohistorique (n'oublions pas que dans bien des régions du globe la préhistoire date d'hier) est faite de ces mouvements de population à la recherche d'un meilleur habitat. Migrations souvent accompagnées du refoulement des anciens occupants, de leur massacre ou de leur esclavage.

En général les luttes tribales, lorsqu'elles s'élèvent au-dessus des embuscades et des razzias entre voisins, prennent la forme d'alliances offensives en vue d'une migration armée collective.

Avec le progrès des connaissances et des institutions, les facteurs géographiques tendent, dans une large mesure, à s'effacer devant les facteurs techniques. D'où des transformations profondes. Pour les anciens Grecs, la vie civilisée était impossible aussitôt dépassée l'aire tempérée délimitée par la

culture de l'olivier. Au-delà, la longueur et la rigueur des hivers imposaient une vie quasi animale en des tanières ou des cabanes enfumées. L'invention du verre à vitre, du poêle, rendit la vie civilisée possible dans les pays froids.

Ces progrès, assortis de meilleures communications, mirent fin à l'isolement et à l'exclusivisme tribal de l'homme primitif. Ils permirent d'instaurer des entités politiques plus larges, d'organiser des administrations, d'établir des rapports internationaux.

Les historiens situent les premiers royaumes centralisés, dans les grandes vallées, celles du Nil, de l'Euphrate ou des grands fleuves asiatiques. Ce furent des « civilisations de deltas » ou « civilisations hydrauliques ». La nécessité de tracer et d'entretenir les canaux d'irrigation, de répartir les terres fertilisées, de veiller à la sécurité des cultivateurs, créa l'autorité royale et les premières administrations.

Les indices statistiques du progrès. — Les sciences et les techniques modifient même les personnes physiques. Depuis deux siècles, la durée de la vie humaine est allée en augmentant dans tous les pays de civilisation occidentale. On y constate également un accroissement général de la taille moyenne. Autre modification somatique : dans les pays froids et tempérés, l'adolescence et la puberté tendent à s'accélérer, surtout au sein des villes où les enfants vivent en un milieu chauffé, recréant artificiellement les conditions d'existence des pays chauds.

Font partie également de l'infrastructure les caractéristiques démographiques : densité de la population, sa répartition par âges et ses principaux indices : natalité, mortalité, nuptialité.

Rappelons que nous avons proposé de choisir

comme *indice synthétique de civilisation* la durée moyenne de l'existence. Car cet indice résume tout ce que la civilisation peut apporter à l'homme en bien-être et en sécurité.

Enfin, on peut également considérer comme faisant partie des infrastructures sociales, la répartition de la population au point de vue de ses activités. La meilleure classification proposée jusqu'à présent est celle de MM. Colin Clark et J. Fourastié, divisant les travailleurs en *secteur primaire*, groupant essentiellement les agriculteurs, en *secteur secondaire*, celui de l'industrie, et en *secteur tertiaire*, celui des services de toutes sortes.

A cette classification nous avons proposé d'ajouter, hélas, pour être entièrement objectif, un *secteur quaternaire*, comprenant toutes les activités *polémologiques*, c'est-à-dire relatives à la *préparation de la guerre*, à sa pratique et à ses suites. Celles-ci englobent non seulement les membres des armées permanentes, mais dans la mesure du temps qu'ils accordent à la préparation militaire, tous les membres des « réserves instruites », les ouvriers des industries d'armement (depuis la confection des uniformes, aux canons, aux tanks, aux avions et aux armes atomiques).

Après les conflits, le *secteur quaternaire* s'augmente des invalides pensionnés et, indirectement, bien qu'elles appartiennent également aux autres secteurs, les quantités de travail consacrées au relèvement des ruines. Les après-guerre sont le paradis des architectes.

2. Les superstructures. — Elles comprennent tous les concepts par lesquels les hommes expriment et surtout interprètent les infrastructures des sociétés dont ils font partie.

Les uns sont *intériorisés*, c'est-à-dire font partie de la pensée de chaque individu ; d'où le nom de *mentalités*. Les autres sont *extériorisés* : ce sont les *institutions*.

C'est à travers les mentalités et les institutions que les hommes prennent conscience de la réalité sociale, qu'ils y participent et, aussi, qu'ils en subissent les contraintes.

II. — Les mentalités

Une civilisation est essentiellement un composé d'hommes de mentalité analogue. Si l'édifice psychologique qui correspond à une civilisation cesse d'être incarné par des hommes vivants celui-ci s'écroule. Cette civilisation tombe dans l'oubli ou, dans le meilleur des cas, relève des érudits et des musées.

Toute mentalité constitue, dans l'ensemble et dans la moyenne des cas, un édifice logique dont les parties s'entre-démontrent et sont reliées entre elles par des rapports de croyance.

Les mentalités sont des composés psychologiques extrêmement stables. On ne peut pas changer à volonté de mentalité, même sous la contrainte. Si nous sommes séparés de notre milieu social, comme Robinson par exemple, notre mentalité nous reste fidèle. Elle continue à vivre en nous.

Toutes les mentalités, des plus primitives aux plus savantes, comportent les mêmes cadres dont le contenu seul varie. Le premier de ces cadres est la *cosmologie*. Somme de toutes nos connaissances (exactes ou imaginaires) concernant l'univers qui nous entoure, et des explications que nous en donnons.

Le second de ces cadres est la *technique*, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques, encore une fois exactes ou mystiques (la magie qui est une pseudo-

technique) par lesquelles nous agissons ou nous aujourd'hui croyons agir sur la matière.

Le troisième cadre, et celui-ci intéresse particulièrement la sociologie politique, est la *morale* au sens très général de règles, de valeurs, de croyances, de coutumes et de lois présidant à nos rapports avec nos semblables.

Les idées que les hommes se font de la Cité, de l'Etat, de la nation, de l'organisation intérieure du groupe dont ils font partie, et de sa place dans le monde, ainsi que du rang qu'individuellement ils y tiennent, tout cela s'intègre dans les mentalités.

Cependant, en matière de morale, une distinction fondamentale s'impose : il existe en réalité deux morales humaines : celle qui règle les rapports des hommes entre eux en temps de paix, et celle qui les règle en temps de guerre. *Car la guerre est un univers moral spécifique.* Nous pouvons y entrer subitement. Toutes les règles et les valeurs du temps de paix se trouvent alors bouleversées, aussi bien à l'intérieur du groupe que dans ses rapports avec le groupe ennemi.

III. — Les institutions

Les institutions découlent étroitement des mentalités. Elles reposent sur elles. Lorsque leur accord n'est plus complet, les institutions sont contestées. Elles perdent de leur force. Car les hommes ne respectent vraiment que les lois auxquelles ils croient. On peut forcer leur obéissance, mais non leur adhésion intime. Alors commencent les résistances ouvertes ou larvées.

Lorsque les mentalités et les institutions se contredisent la conjoncture devient révolutionnaire. De nouvelles valeurs, de nouvelles croyances et doctrines s'opposent aux institutions existantes. Les

révolutions, violentes ou pacifiques, sont en dernière analyse des processus sociaux répondant au besoin d'*ajuster les institutions aux mentalités* (1).

1. L'homologie des institutions. — Les institutions sont les organes des sociétés. A travers la variété de celles-ci, on est frappé par leur homologie. Dans les sociétés créatrices et dynamiques, les mœurs et les mentalités précèdent en général les lois. Dans les sociétés imitatrices, les lois précèdent les mœurs et les modifications des mentalités.

Cette homologie se remarque dans les organismes gouvernementaux et administratifs chargés de l'application pratique des institutions. Rudimentaires dans les sociétés archaïques, leurs fonctions se sont divisées d'une part, avec l'élargissement des groupes, et d'autre part, avec la variété grandissante de leurs attributions. Ainsi la *Curia Regis* des premiers rois de France, composée de quelques compagnons intimes du roi, tenait lieu à la fois, de conseil des ministres, de cour de justice et d'état-major. Puis, peu à peu, au cours des siècles, cette assemblée primitive donna naissance à tous les ministères et à leurs ramifications administratives.

Autrement dit, les mêmes fonctions politiques essentielles se retrouvent dans toutes les formes d'Etats. Mais leur degré de différenciation et de complexité varie selon l'étendue, le nombre et, surtout, le degré de civilisation des sociétés.

2. Caractère contraignant des institutions. — Le propre des institutions est leur pouvoir de contrainte

(1) Cette analogie de l'évolution sociale dans le symbolisme vestimentaire est tangible dans bien des cas. Ainsi Pierre le Grand faisant couper les barbes, Mustapha Kemal interdisant le port du tarboueh et dévoilant le visage des femmes. De même la suppression des tresses chez les Chinois.

sur les individus. Dans la mesure où les institutions correspondent aux mentalités, c'est-à-dire traduisent les valeurs et les croyances, cette contrainte est intérieure. Leur transgression entraîne mauvaise conscience, regrets, ou remords.

L'autorité est dévolue à certains membres du groupe qui exercent des fonctions de commandement ; la contrainte consistant à imposer le respect des lois, des coutumes, ou simplement de leurs volontés.

Mais, comme pour la morale, la notion d'autorité politique comprend en réalité deux univers distincts : le premier se compose des règles et des coutumes concernant *l'autorité à l'intérieur d'un même groupe politique*, c'est-à-dire de celui qui est formé par les citoyens ou les sujets d'un même Etat.

Le second univers politique concerne les *rappports entre Etats souverains*. Dans cet univers, encore aujourd'hui — il faut bien le reconnaître — la guerre est sous-jacente, recours ultime dans les relations internationales.

IV. — Les agrégats politiques

Après les mentalités et les institutions, passons au troisième aspect des structures : la typologie des agrégats politiques.

1. **Agrégats micropolitiques.** — On peut classer dans cette catégorie, les formes primitives ou archaïques de la vie sociale, celles des tribus isolées, des petites Cités antiques et même de certains groupes de hors-la-loi en révolte ou éloignés de l'autorité légale. Quelquefois, certains de ces agrégats ont joué un rôle historique important. Des groupes d'aventuriers créèrent des Etats, tels les Normands en Sicile, ou les compagnons de Gengis-Khan en Asie

centrale, ou encore les « Seigneurs de guerre » chinois ou, enfin les Conquistadors et leurs émules, les transfuges protestants du Nouveau-Monde.

Puis des liens se forment. Les uns territoriaux : ainsi, jadis, les Etats féodaux, formés de seigneuries réunies par des obligations de vassalité ou de suzeraineté et, de nos jours, les Etats confédérés.

Il existe également des groupements fonctionnels ne constituant pas des entités territoriales, mais répartis dans l'ensemble d'une société : les « ordres privilégiés (comme la noblesse et le clergé d'avant la Révolution), les corporations, les professions, les syndicats, les castes, les « corps de l'Etat », les entités administratives ». Enfin, viennent les partis politiques dont nous parlerons plus longuement.

2. Les agrégats macropolitiques. — Les agrégats macropolitiques les plus vastes sont les diverses civilisations, caractérisées chacune par la prédominance d'une mentalité particulière et de certaines institutions politiques.

L'histoire est ainsi divisée en larges strates comparables aux périodes géologiques : le passage de l'une à l'autre demeure souvent obscur (1), mais lorsqu'une civilisation trouve son caractère et une mentalité originale, elle formule toujours une nouvelle conception de l'organisation sociale et de l'Etat. Il en est ainsi des grands royaumes orientaux, de l'Antiquité gréco-romaine, de l'Empire romain, du monde byzantin, du monde de l'Islam, du Moyen Age occidental, du monde chinois, et des temps modernes occidentaux jusqu'aux révolutions américaine et française, russe et chinoise (2).

(1) Cf. GAUTIER, *Les siècles obscurs du Maghreb*, réédité sous le titre : *Le passé de l'Afrique du Nord*, et *Genserik, roi des Vandales*.

(2) Cf. Jean DUCHÉ, *Histoire universelle* : voir surtout les tomes *Le feu de Dieu* et *L'âge de raison*.

CHAPITRE III

L'ÉTAT ET SES FONCTIONS

Toute la hiérarchie et la diversité des structures politiques aboutissent à l'Etat, institution politique suprême contenant l'ensemble des autres et d'où celles-ci tirent, théoriquement au moins, leur existence, leur autorité ou leur investiture (1).

Il semble que l'Etat ne puisse se concevoir sans une assise territoriale même exigüe. Ainsi la secte des Assassins (Haschichins) qui avait réussi à régenter la politique du Moyen-Orient, grâce à une poignée de tueurs, robots fanatisés et drogués, possédait la base territoriale de quelques châteaux imprenables.

Pour délimiter les fonctions de l'Etat, il faut remonter à leurs formes les plus primitives. Par exemple, dans les tribus océaniques et africaines les dirigeants exercent une autorité difficile à définir, à l'exception de deux points :

a) Ils veillent au respect de la tradition et des rites, avec l'assistance et sous le contrôle des sorciers. Ils assurent l'ordre et la paix intérieurs. Ils rendent la justice ;

b) Ils disposent des surplus prélevés sur le travail des autres membres de la communauté. En général, ces surplus sont affectés à l'organisation de fêtes et

(1) Cf. t. X de *L'Encyclopédie française* : « l'Etat », dirigé par MM. Edgar FAURE et Louis TROTABAS.

festins, à la préparation d'expéditions guerrières.

Avec la phase monarchique, ces surplus ont été affectés en premier lieu à l'entretien de la cour, du harem et de l'armée du souverain. La monarchie succédant généralement à une période de guerres intestines, féodales ou autres, les attributions de police de l'Etat s'en sont trouvées renforcées (1).

Avec la monarchie apparaît aussi, la *fonction innovatrice de certains souverains* qui parviennent à imposer, généralement par imitation de l'étranger, des institutions nouvelles, violant la coutume ancestrale. Cependant, règle à peu près générale : seuls réussissent à triompher de l'attachement au *mos majorum* et de l'opposition conservatrice des corps sacerdotaux les souverains auréolés de gloire militaire. Exemples : en Chine Che-Huang-ti ou Mao Tsé-toung, à Rome Auguste ou Dioclétien, en Russie, Pierre le Grand et Lénine ; en Islam, Mehemet-Ali et Mustapha Kémal.

Tous avaient remporté des victoires intérieures et extérieures, avant d'oser imposer les profondes transformations politiques en lesquelles ils avaient foi.

I. — Les attributions économiques et paternalistes de l'État

Depuis le modeste pouvoir d'organiser les festins d'une tribu primitive, les attributions économiques de l'Etat souverain sont allées en s'étendant : le prélèvement des surplus est devenu un système compliqué d'impositions, en contrepartie duquel l'Etat assume une part grandissante de services

(1) En Perse antique, l'usage autorisait, à la mort du souverain, cinq jours de totale anarchie. Le peuple comprenait alors la nécessité de l'autorité royale et vénait le nouveau maître qui lui apportait de nouveau l'ordre et la sécurité.

publics, assure la sécurité (police et justice) et les communications.

Avec le développement de l'industrie s'affrontent trois doctrines principales relatives aux attributions économiques de l'Etat ; le libéralisme, l'Etat protecteur et coordinateur, l'Etat propriétaire unique.

a) Le libéralisme plus ou moins intégral, fondé sur la propriété privée et la libre entreprise. Il est complété de nos jours par une législation sociale et des assurances de toutes sortes, contre le chômage, la maladie, les accidents, la vieillesse. Actuellement ce libéralisme consiste en dernière analyse, en une redistribution autoritaire des revenus ;

b) Tout en laissant une large place à la libre entreprise, la seconde doctrine fait intervenir l'Etat en qualité de *coordinateur* de la production et de la planification. Cette action vise à éviter un développement économique désordonné générateur de distorsions et de crises, comme celles qui ont secoué le monde jusqu'en 1930.

En outre, l'Etat gère directement certaines industries faiblement rentables, ou leur assure des avantages (subventions, protection douanière). Il intervient aussi dans le domaine démographique par des mesures propres à augmenter ou à restreindre la natalité ;

c) La troisième doctrine fait de l'Etat l'unique propriétaire de tous les biens et l'unique gérant de toute la vie économique. Inconvénients : la suppression de l'aiguillon de la concurrence et du profit, la bureaucratisation générale. Les équilibres réels résultant de la loi de l'offre et de la demande sont remplacés par des taxations autoritaires. Le marché, seul critère objectif des valeurs et des besoins, est faussé. Méprisé, le consommateur est rationné et privé de choix, quoique le « plébiscite du consommateur » constitue un test d'une énorme importance sociologique... Enfin, en bloquant l'initiative privée au profit du quiétisme et de l'irresponsabilité d'un fonctionnariat généralisé, le fatalisme et la passivité se développent.

Toutefois les inconvénients en pays civilisés, de l'Etatisme totalitaire, ne se retrouvent pas dans les pays sous-développés, qui manquent de cadres, de traditions, de créateurs et de techniciens. L'autorité de l'Etat peut seule suppléer à cette carence et rendre obligatoires les travaux élémentaires qui se font ailleurs spontanément. Elle permet surtout d'accélérer les processus d'imitation et d'auto-colonisation.

Mais quelle que soit la doctrine appliquée, les attributions économiques de l'Etat revêtent aujourd'hui un triple aspect : d'une part, l'Etat continue, comme autrefois, à prélever des surplus et à en décider l'emploi. D'autre part, il intervient dans la production et dans la répartition comme représentant des intérêts généraux de la nation. Il exerce ainsi une forme nouvelle de la fonction augurale, celle de *grand interpréteur des statistiques*.

Enfin, en veillant au bien-être de ses administrés, en s'occupant de l'instruction publique, des loisirs, de la santé, des sports, des assurances sociales, de l'assistance aux infirmes et aux vieillards, aux économiquement faibles, il assume sous une forme nouvelle la fonction de père jadis dévolue au chef de la tribu, au monarque, en un mot : la *fonction paternaliste*.

Démonstration, s'il en fut, de l'homologie des institutions dans l'espace et dans le temps !

II. — Les fonctions ludiques de l'État

Les loisirs, les jeux, les distractions, la recherche de dérivatifs au travail et à la monotonie de la vie quotidienne sont un besoin inhérent à la vie sociale. Tout homme est à certains moments, suivant l'expression de Huizinga, un *homo ludens*.

L'une des fonctions principales de l'Etat est d'organiser, de diriger ou de patronner l'activité ludique du groupe. L'analyse de l'intervention étatique en matière de jeux montre avec un maximum de clarté la complexité et l'enchevêtrement des intentions, des motivations et des fonctions sociales.

Car aussitôt que le jeu est collectif, qu'il exige des acteurs et des spectateurs nombreux, il est inséparable de la fête, ou de la cérémonie dont Durkheim

a montré l'importance dans la vie sociale. La participation aux fêtes est un acte d'adhésion aux valeurs et aux croyances officielles ; quiconque les boude est suspect de les mépriser. L'un des principaux griefs contre les premiers chrétiens fut leur dédain pour les jeux du cirque.

Tout est prétexte à spectacles exaltant des émotions collectives ; on allait voir pendre au Châtelet et rouer en place de Grève. Dans bien des pays encore, les exécutions capitales restent des divertissement publics réputés exemplaires. La royauté napolitaine avait pour maxime de gouvernement la « règle des trois F » (feste, frumento, forza), les fêtes, les distributions de froment et les exécutions. Toutes trois se déroulaient en public, de manière cérémonielle.

La hiérarchie des solennités est révélatrice des changements dans la « table des valeurs ». Sous l'Ancien Régime, les grandes cérémonies dérivait du trône et de l'autel ; elles étaient religieuses et dynastiques. Aujourd'hui, les manifestations guerrières priment. Lorsque Eisenstein voulut symboliser dans un film la naissance d'une nation, il nous fit assister à un interminable défilé militaire. Par suite de l'affaiblissement des croyances religieuses, et aussi de la disparition d'une certaine naïveté s'épanouissant dans les fêtes foraines, la guerre est devenue la seule grande source des émotions collectives. Son évocation saisit, exalte et assouvit ; jamais film de guerre ne déçut son producteur.

III. — L'État responsable de la survie du groupe

L'Etat et ses dirigeants se sont toujours considérés comme chargés de défendre la survie du groupe.

D'abord par des moyens magiques. Les vertus

personnelles des empereurs de Chine, Fils du Ciel, et leur exacte observation des rites, déterminaient le bonheur de leur peuple. Dans les civilisations archaïques, le roi, personnification de l'Etat, est sinon Dieu lui-même du moins le Grand Pontife chargé des rites et des sacrifices religieux. Dans la République athénienne, le magistrat chargé du culte et par conséquent des rapports avec les dieux, s'appelait l' « Archonte-Roi ». L'Etat veille aussi à la *santé mystique* du groupe en punissant l'impiété, les conduites immorales, et les péchés qui rejaillissent sur tous. Souvent il impose une doctrine religieuse ou métaphysique.

L'Etat moderne assure la défense de sa civilisation et s'efforce de la développer en encourageant les sciences et les arts dont il contribue à assurer la transmission ou l'expansion par l'enseignement et l'information.

Enfin il essaie de prévoir l'avenir pour guider rationnellement sa conduite future. Soit par la divination et l'astrologie (comme Hitler), soit par des méthodes prospectives (ainsi le *Brain Trust* du président Roosevelt).

IV. — Fonctions polémologiques de l'État

La protection de la survie du groupe s'exprime par sa défense contre les ennemis extérieurs. De cette défense la politique économique est une première forme. Elle veut limiter la concurrence internationale. Elle lutte pour les débouchés et les matières premières. Elle recourt aux barrières douanières, au boycott, au dumping. Même les Etats communistes rivalisent à coup de planifications respectives, et de quotités d'échange.

Mais la défense de la survie du groupe s'assure

principalement par la lutte armée contre les ennemis extérieurs. Les grands Etats se sont formés de deux manières : soit par la réunion spontanée de petits agrégats jadis indépendants, forcés de se grouper sous une autorité commune pour résister à des ennemis puissants (les Cantons suisses) soit par la conquête assujettissant tribus ou Cités au même vainqueur. Autrement dit, toujours par la guerre ou par sa menace.

Notons tout de même, aux périodes féodales, la réunion de provinces, voire d'Etats par suite d'héritages et de mariages. Ainsi l'unification de l'Espagne, la création de l'empire de Charles Quint, la réunion de la Bretagne, de la Provence et du Dauphiné à la France, et la réunion de l'Angleterre et de l'Ecosse résultèrent de parentés dynastiques. C'était un avantage de la monarchie patrimoniale que de permettre ces conquêtes non sanglantes : *Tu nubes, felix Austriae* (Tu te maries heureuse Autriche), disait un poète de cour à l'empereur Maximilien.

Avec la complication croissante de l'armement et de l'art militaire, la fonction polémologique des Etats n'a fait que se développer. La guerre reste sous-jacente dans les relations internationales, aujourd'hui comme aux temps de Thucydide ou de Machiavel. Pour Hegel, la guerre est la plus haute expression de l'Etat, celle où il atteint sa plus grande conscience et sa plus grande efficacité. Jusqu'à nos jours tout au moins, il semble que Hegel sur ce point ait vu juste.

L'Etat a toujours été, et demeure essentiellement une machine de guerre. Toutes ses autres attributions s'effacent devant celle-là. L'ordre, la richesse, l'équipement, la prospérité, le nombre des populations aptes à constituer de gros bataillons et à occuper les terres conquises, sont les éléments qui permettent traditionnellement à un Etat de se montrer redoutable d'abord et d'être victorieux

ensuite. *L'autorité internationale d'un Etat se mesure à sa capacité de nuire.*

Il est difficile d'imaginer ce que pourrait être la vie internationale et même la vie interne des Etats, si la menace de guerre venait réellement à disparaître. Contentons-nous de remarquer que jamais les peuples n'ont plus dépensé qu'aujourd'hui pour accumuler les armes. Par contre, jusqu'en 1960, il n'existait pas un seul Institut de Polémologie étudiant la guerre de manière non émotionnelle comme un phénomène social susceptible d'analyse et d'approches scientifiques.

L'une des raisons (parmi plusieurs autres) de cette répugnance à désacraliser la guerre, est que l'instauration d'un pacifique scientifique (et non pas seulement sentimental), apporterait des changements profonds et imprévisibles — par conséquent inquiétants — aux bases de la politique intérieure et extérieure des Etats.

La lecture de la plupart des Constitutions modernes montre à quel point la guerre est un fait inséparable de l'Etat. Ces textes contiennent tous de multiples précautions pour limiter le pouvoir des dirigeants, dans les domaines les plus anodins mais leur accorde en *quelques mots* le droit de déclarer la guerre. La guerre ! Le premier, le plus ancien, le plus évident attribut de la souveraineté. Le droit à la guerre va de soi.

V. — L'ennemi désigné

La mentalité d'un groupe inclut toujours la notion d'*ennemi désigné* inculquée à chacun dès l'enfance. Peut-être cette notion d'adversaire commun constitue-t-elle un *facteur indispensable de cohésion pour*

l'Etat. Psychanalytiquement, elle permet de projeter avec une unanimité agressive ses « démons » sur le groupe ennemi-désigné. Celui-ci devient le bouc émissaire de toutes les rancœurs et de toutes les frustrations. Précieux dérivatif aux autres revendications et aux sujets de mécontentement. La menace vraie ou fausse de l'ennemi assure l'obéissance et la discipline. Elle entretient la combativité nationale.

L'Etat-Nation entraîne au point de vue de la paix, un grave recul. Il ressuscite les formes de la pensée, de la politique et de la dynamique tribales. Il constitue un milieu belligène beaucoup plus actif que l'ancien Etat monarchique. L'ennemi n'était alors que l'ennemi du roi ; les sujets s'enrôlaient mollement, par loyalisme envers le souverain. Aujourd'hui, l'ennemi est l'ennemi de tous, d'où l'acharnement grandissant des guerres à partir du XIX^e siècle.

Mais, en réalité, les impulsions belliqueuses ont des fondements bien plus profonds que les idéologies ou les systèmes politiques. S'il n'en était pas ainsi, les guerres tendraient toujours à l'extermination de l'adversaire. Or, jusqu'à présent du moins, elles se sont arrêtées lorsque les hostilités avaient apporté à la fois un *assouvissement aux transes collectives des peuples* et une *modification de la conjoncture belligène*.

VI. — L'assiette idéologique de l'État Tentatives de rationalisation

Les Etats archaïques étaient constitués de groupes qui se considéraient comme parents : ainsi les Républiques grecques, les tribus de l'ancienne Rome, celles de l'Arabie ou des Gaules. Elles étaient liées,

même lorsqu'elles ne faisaient pas partie du même corps politique, par l'identité des croyances, des cultes, des coutumes et du langage.

Avec le principe monarchique, le seul critère d'appartenance à un Etat devint la soumission au même souverain (1). Peu importaient la langue ou les différences entre citoyens. Exemples : l'Empire romain, l'Empire hindou, l'Empire turc, ou l'Empire éphémère de Napoléon.

A la fin du XVIII^e siècle, avec le discrédit du système monarchique, on en vint à chercher une autre base rationnelle à la souveraineté. La Révolution française se fit au cri de « Vive la Nation » opposé à l'ancien cri de « Vive le Roi ».

Toutefois cette évolution, malgré ses avantages, provoqua, au point de vue des rapports internationaux, un retour aux vieilles conceptions tribales. L'Etat-Nation en Europe était fondé en dernière analyse sur l'identité de langue. Certains théoriciens voulurent y ajouter une identité de race. Celle-ci était particulièrement difficile à déterminer en Europe, vieux terroir malaxé par les migrations, les invasions, les échanges. Mais avec la constitution de nouveaux Etats aux caractères ethniques plus apparents, par exemple en Asie, en Afrique, le racisme pourrait mener à de terribles inimitiés dans le monde rétréci de l'avenir. Il pourrait conduire, surtout si l'expansion démographique actuelle continue, à des conflits raciaux à l'échelle de continents.

(1) Montesquieu remarquait que le principe dynastique avait eu (dans l'Occident chrétien tout au moins) pour effet d'adoucir les guerres et d'assurer la survie des villes et des populations qui au lieu d'être détruites ou réduites en esclavage en cas de défaite, changeaient simplement de roi.

VII. — Les conceptions de la légitimité

Soit simples raisonnements justificatifs, soit énoncé d'un idéal, un effort de rationalisation analogue se retrouve dans les doctrines sur la légitimité du pouvoir.

Elles sont nombreuses ces doctrines, contentons-nous d'en grouper rapidement les caractères principaux.

a) La plupart reposent sur un arrière-fond de *fatalisme*. Le pouvoir est fondé sur des données à la fois *fortuites et irréversibles* : en temps de paix le hasard de la *naissance* pour les individus et le hasard de l'*ancienneté* pour les groupes (1).

Mais toujours le droit du premier occupant est effacé par le droit de conquête.

La Constitution athénienne instituait pour quelques très hautes fonctions le *tirage au sort* dans un groupe restreint d'élus. Autre forme de fatalisme politique. Ce cas, très rare, vaut d'être rappelé.

b) Le même fatalisme se retrouve indirectement dans les doctrines ou les traditions excluant pour la légitimité la notion de règles. Elles reviennent à dire que le pouvoir suprême est trop grave pour dépendre d'une théorie. Ainsi à Byzance était-il défini : *Un état de fait sanctionné par la Grâce*. Car il est plus facile de légaliser que de légitimer un Pouvoir.

C'était d'ailleurs une tendance traditionnelle que d'attribuer la conquête du pouvoir à la faveur des dieux. La victoire précède leur bénédiction, ou en découle ; mais en tout cas, elle en est inséparable.

Le droit musulman sunnite adopta une position

(1) En Grèce et à Rome, eupatrides et patriciens succédaient aux fondateurs des cités où les nouveaux venus (plébéiens ou étrangers, pérégrins et métèques) avaient cherché asile, aide et protection.

plus pragmatique encore. Le théologien Mawerdi légitime le pouvoir dont l'origine est impure par application du « Hadith de la Chatte » (1).

c) La troisième doctrine légitime le pouvoir par le consentement populaire. Ce consentement intervenant soit après sa conquête en sanctionnant un succès (plébiscite) soit avant en l'attribuant par élections.

(1) La Chatte, aurait dit le Prophète est impure, mais par sa présence constante et inévitable dans la maison elle doit être assimilée aux animaux purs. Cf. A. SAKKA, *La souveraineté en droit musulman*, Thèse de droit, Paris, 1923.

CHAPITRE IV

THÉORIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

La vie politique se déroule dans un flux continu d'événements affectant un nombre inégal d'individus et qui sont d'importance historique ou d'aire territoriale variée. Considérés dans le temps, leur ordre de succession diffère. La plupart sont périodiques ou, tout au moins, périodomorphes, c'est-à-dire sujets à des cycles et à des rythmes. D'autres paraissent contingents.

I. — Le temps sociologique

Le temps sociologique est fait de l'ensemble des cycles qui rythment l'existence d'un groupe ou d'un Etat. Il en constitue l'un des caractères spécifiques, exactement comme la longueur de vie et des diverses fonctions biologiques caractérisant chaque espèce animale.

L'une des principales formes des mutations sociologiques réside en un changement stable quant à la durée des principaux cycles sociaux (dont les événements politiques font, bien entendu, partie). L'humanité est précisément en train de vivre une énorme mutation que M. Daniel Halevy le premier a qualifiée « d'accélération de l'histoire ».

Sa manifestation la plus visible est la rapide et formidable expansion démographique. Les hommes

qui ont mis des dizaines et peut-être des centaines de siècles à atteindre le chiffre d'un milliard, ont quasi quadruplé en moins d'un siècle et cela en dépit des guerres meurtrières et de la survivance de zones de mortalité élevée. Mais cette accélération se manifeste encore dans bien d'autres domaines, tel celui de l'invention, et notamment dans le domaine politique.

II. — La conjoncture politique

Alors que la plupart des événements politiques sont l'œuvre, du moins en apparence, d'un ou de plusieurs personnages exerçant ou visant à exercer le pouvoir, la conjoncture est le type même de l'événement collectif et involontaire. Résultante des principaux équilibres sociologiques, elle traduit la vie du groupe à chaque moment de son histoire. Dans la conjoncture (1) se combinent d'une manière qui n'est pas toujours facile à analyser et encore moins à prévoir :

1^o Des événements fortuits, telles par exemple une série de mauvaises récoltes, ou des épidémies ;

2^o D'innombrables actions individuelles non concertées, comme par exemple, en démographie la nuptialité, la natalité ou la mortalité, ou dans une économie libérale, les fluctuations résultant de millions d'actions spontanées ;

3^o Des fluctuations pacifiques mais aiguës qui parfois intéressent tous les domaines de la vie sociale (opinions, équilibres démo-économiques, crises de pénurie ou de surproduction, inflation) ;

(1) LITTRÉ définit la conjoncture : « La rencontre de certains événements dans le même point. »

LAROUSSE la définit : « Concours de circonstances, occasion. »

LA FONTAINE écrit : « Le bonheur dépend d'une conjoncture — de lieux, de personnes, de temps... » *Fables*, VIII, 16.

4^o Enfin viennent les conjonctures internationales. Celles-ci sont particulièrement graves parce qu'elles peuvent entraîner des conflits armés.

Les Etats se développent, chacun selon ses méthodes, ses croyances et son régime politique. Ils représentent, au sens de Cournot, des séries indépendantes d'événements qui peuvent se rencontrer et parfois se heurter violemment.

Les phénomènes sociaux sont rarement isolés. Tout concourt et tout s'influence dans la vie d'une nation. Les interréactions et les chocs en retour y sont la règle. Ainsi la conjoncture matérielle influence les idéologies, lesquelles à leur tour sont influencées par elle.

Il existe des conjonctures socio-politiques typiques. Comme elles se répètent avec une certaine régularité, il est possible de les étudier. Leur apparition suscite certains événements. Les sciences sociales s'efforcent précisément de déterminer les liaisons de causes à effets entre événements et conjonctures. Ainsi la technique économique a-t-elle réussi à maîtriser aujourd'hui, dans une large mesure les perturbations monétaires et les méfaits de l'inflation ou de la déflation.

Mais la politique proprement dite demeure un *art*. Sans doute s'est-elle efforcée de déterminer les conjonctures perturbatrices, telles que tyrannies, oppressions, guerres civiles ou étrangères. Mais ces essais ont manqué de bases scientifiques. Les recherches et les découvertes de *sociologie fondamentale* doublant l'art politique, restent cependant le seul espoir d'améliorer le sort des hommes en leur épargnant des souffrances probablement évitables. Elles démontreront que l'action politique la plus efficace est celle qui agit sur les éléments constitutifs de la conjoncture.

III. — Définition de l'événement politique

L'événement politique est celui qui affecte la vie de la « Polis », c'est-à-dire de l'Etat, de la société.

Dans les sociétés archaïques existent peu de critères ou de distinctions précises entre le droit privé et le droit public.

L'immense mérite de la législation romaine a été d'établir fortement la distinction entre ces deux droits. Elle a distingué aussi le droit civil du droit pénal dont les infractions les plus graves sont assimilées à des attentats contre la société tout entière.

En Occident, à partir du XVII^e siècle, juristes et hommes politiques libéraux tentèrent de soustraire le plus d'actions humaines possible à la sphère du droit public. Le critère de cette évolution, disait C. Bouglé, c'est que le *contrat* entre individus ou entre groupes (telles par exemple, les conventions collectives) *prend la place du statut*.

A cette conception s'oppose celle des Etats totalitaires. En réaction contre le droit romain, ceux-ci considèrent toute activité comme d'essence politique. C'est la politisation théorique et générale de tout et de tous. Méthode qui assujettit sans réserve les citoyens à leurs dirigeants. Résultat : la suppression de la liberté individuelle. Tout devient matière à statut impératif. Aucune initiative individuelle n'est plus possible.

IV. — Classification des événements politiques

On peut classer les événements politiques en trois catégories principales d'après leur importance dans le temps et dans l'espace.

1. Événements politiques fonctionnels. — Simplement fonctionnels, les premiers correspondant aux activités courantes ou, si l'on veut, normales de la vie politique, dans un régime et un pays déterminé.

Quand un Etat est bien organisé, l'on peut dire que la « micro politique » à l'échelle locale ou régionale, ne s'y élève jamais au-dessus des événements fonctionnels.

Il en est de même à l'échelon le plus élevé, celui du gouvernement central, lorsqu'il s'agit du fonctionnement sans accroc des institutions et des constitutions : ainsi lorsqu'un ministre succède normalement à un autre, un nouveau roi à son père, ou que les Assemblées se renouvellent par des élections ordonnées et paisibles.

Les événements fonctionnels présentent en général, une périodicité bien définie, prévue par des lois organiques ou administratives.

2. Événements de portée historique. — Ce sont les événements qui sortent de l'ordinaire. Ils correspondent à des fluctuations anormales de la conjoncture, ou à des aspects imprévus. Ils apportent des variations structurelles sensibles, sans qu'il en résulte cependant de bouleversements véritables. (Evidemment, les historiens ne sont pas toujours d'accord sur leur appréciation.)

Citons les principaux types d'événements historiques :

Des modifications constitutionnelles d'une certaine importance. Par exemple, en France, l'accroissement des pouvoirs du Président de la République ; la transformation du bicaméralisme qui s'est produit de nos jours, à la fois en Angleterre et en France, bien que le recrutement de la Chambre des Lords et du Sénat français soit différent.

Autres exemples d'événements historiques :

Des modifications de frontières. Le fait pour une ville ou une province de passer sous la souveraineté d'un autre Etat, s'il fait partie de la même civilisation.

Des modifications dans l'organisation administrative. Un changement de dynastie. Le renouvellement de « la classe politique ou des hiérarchies ».

Des modifications démographiques lentes — l'Evolution des lois et de la jurisprudence.

L'événement historique apporte donc des modifications dans les rapports de force, dans la répartition des biens, dans la dévolution de l'autorité et de la souveraineté. Toutefois, le cadre sociologique, c'est-à-dire principalement le type de civilisation demeure. Il ne se produit pas de grands changements dans l'échelle des valeurs morales admises, ni de bouleversement profond des structures ou des conceptions politiques fondamentales.

L'événement historique ne présente pas de périodicité régulière. Il est cependant *périodomorphe*, c'est-à-dire que ses alternances et récurrences sont certaines. Mais les cycles et les intervalles en sont inégaux.

Plus typiques encore que les crises économiques, les événements de portée historique sont les guerres. Elles apportent aux agrégats politiques, dans tous les cas et sans exception un maximum de tension psychologique et émotionnelle, des modifications dans leur composition démographique et dans la répartition des biens. Elles entraînent aussi des modifications territoriales et des changements de souveraineté (annexions, modifications de frontières, indépendance, fusions, hégémonies, vassalités).

Une remarque s'impose : dans les tribus primitives et les cités archaïques, dans le monde berbère tel qu'il nous a été décrit notamment par Montagne et Gennoun, chez les anciens Germains, au Mexique pré-colombien, les guerres entre tribus voisines étaient extrêmement fréquentes, sinon saisonnières. Elles étaient limitées et réglées par des coutumes qui en restreignaient la gravité. Il en était de même pour la plupart des guerres féodales, et les guerres courtoises de certaines époques.

La fréquence et la modération de celles-ci portent à les classer plutôt parmi les phénomènes fonctionnels.

Mais avec la constitution de vastes Etats, les hostilités prirent figure d'événements historiques : ainsi en Europe le passage des innombrables petites escarmouches de la féodalité aux guerres royales et aux guerres nationales.

3. Evénements de portée sociologique. — Ce sont les événements qui marquent l'évolution de l'humanité provoquant le passage d'un type de civilisation à un autre ou, tout au moins, de profondes perturbations génératrices de formes nouvelles d'équilibre. En un mot, ils produisent des modifications structurelles à la fois dans les mentalités et les institutions.

Rappelons toutefois qu'en sociologie, l'interaction est de règle. Par exemple, l'invention du fer et la domestication du cheval ont permis la constitution des vastes royaumes conquérants d'Asie Mineure, avec toutes les institutions et les croyances correspondant.

L'invention du canon a assuré la suprématie royale sur les féodaux et, d'autre part, mis fin aux invasions mongoles et tartares. C'est souvent dans les pays où sont nées certaines nouveautés techniques ou intellectuelles que les conséquences politiques de celles-ci restent le plus longtemps inaperçues. Ainsi le moulin à vent, le moulin à eau, le collier d'attelage améliorant au Moyen Age, la condition des serfs rendirent disponible une partie de la population agricole qui s'en fut peupler les villes, mais aussi fournit des effectifs pour les longues guerres et les Croisades. Aucun contemporain ne comprit cet enchaînement. Ailleurs, le lent développement du négoce, de l'industrie et de la navigation permit la formation de nouveaux types d'Etats telles les Républiques italiennes du Moyen Age, les villes Hanséatiques et les communes dotées de chartes et de franchises. Les guerres napoléoniennes qui peuvent paraître assez vaines du côté français, eurent pour résultat d'implanter au dehors, d'une manière irréversible, les principes politiques et juridiques de la Révolution française. Elles changèrent les mentalités dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique latine. Au contraire les guerres hitlériennes malgré l'énormité des hécatombes et des destructions n'apportèrent aucune modification durable des mentalités.

D'autres fois certains événements de portée historique deviennent sociologiques par leur gigantisme. Un déséquilibre trop intense de la conjoncture amène la destruction des structures et leur remplacement par d'autres, incorporant l'origine de la perturbation. *On constate alors que la conjoncture devient structure.*

Aussi la sociologie de la politique doit-elle porter un intérêt majeur à l'étude des circonstances dans lesquelles naissent de nouveaux types d'Etats, de nouvelles hiérarchies, de nouveaux modes de relations internationales.

En général, les phénomènes politiques révolutionnaires (c'est-à-dire comportant une rupture avec l'univers sociologique précédent) de même que les grandes guerres apparaissent comme le brusque résultat d'une lente accumulation. Une structure politique minée s'effondre ; des structures nouvelles surgissent ; ou un déséquilibre lentement aggravé provoque une brusque rupture déclenchée en apparence par un épisode quelconque. « Lorsqu'il a neigé tout l'hiver, dit Ernst Jünger, la patte d'un lièvre suffit à déclencher une avalanche. »

Les événements de portée sociologique ont pour caractéristique d'être *sans périodicité*. Ils sont par conséquent imprévisibles. A leur origine se trouve le plus souvent, soit un homme, soit une invention technique, soit une doctrine morale ou politique. Or, *les naissances comme les grandes inventions sont choses fortuites, individuelles*. Le hasard préside à la carrière des grands promoteurs et des grands chefs. Alexandre ou Napoléon auraient pu être tués à leur première bataille, Locke, Voltaire, Rousseau, ou Diderot empêchés de publier leurs œuvres.

Mais en général l'action et le rôle des grands hommes politique sont préparés par une lente modi-

fication des structures matérielles et des mentalités. Structures et conjonctures font les événements, très peu les hommes. Car elles sont suscitatrices de réactions et d'impulsions collectives. Ils n'agissent efficacement que comme causes accidentelles ou occasionnelles. Un homme politique même génial ne peut rien dans une conjoncture défavorable. La maîtrise politique consiste à comprendre les possibilités offertes par la conjoncture et à saisir ses opportunités.

La colonisation est un événement sociologique de premier plan. Une *colonisation vaut une révolution*. Ces deux phénomènes politiques — révolution et colonisation — aussi spectaculaires l'un que l'autre, mènent à la brusque transformation du droit, des valeurs, de la hiérarchie et de l'organisation sociale, de populations données.

Là encore entendons-nous bien. La colonisation, sous forme de peuplement des déserts, doit être distinguée de la colonisation transformatrice de masses humaines autochtones.

Pour les peuples navigateurs, Phéniciens et Grecs par exemple, la colonisation débuta par la fondation de Comptoirs qui devinrent souvent des Cités importantes essaimant autour d'elles. Le sud de l'Italie devint la Grande Grèce. Dans les temps modernes la colonisation de peuplement consista en l'installation de pionniers dans des « no man's lands » de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de l'Afrique du Sud.

La « colonisation-révolution » est d'une autre sorte. Elle impose à une population un nouveau type de civilisation et par conséquent, une nouvelle mentalité comportant le changement de ses institutions.

Suivant les époques et les modes intellectuelles, ce type de colonisation mettait l'accent sur tel ou

tel point : les Espagnols au ^{xvi}^e siècle sur la religion ; les Anglais sur l'organisation commerciale ; les Français du ^{xix}^e siècle sur l'instruction publique. Les modèles les plus achevés de colonisation « totale », c'est-à-dire d'acclimatation intégrale à leur propre civilisation, furent ceux des Romains en Gaule et en Espagne, puis ceux des Espagnols en Amérique. On peut ajouter les réussites analogues des Chinois en leurs zones périphériques.

V. — L'auto-colonisation

L'auto-colonisation est un phénomène socio-politique analogue. Mais dans ce cas la mentalité nouvelle, au lieu d'être imposée ou enseignée par des colonisateurs étrangers, l'est par des chefs politiques nationaux. Pierre le Grand, l'empereur du Japon en 1868, Mustapha Kemal, en sont des exemples. Dernier exemple d'auto-colonisation encore bien plus vaste : celui de Mao Tsé-toung, rompant avec les coutumes millénaire de l'Empire du milieu pour lui imposer une organisation politique et juridique du modèle léniniste.

Cette dernière révolution est d'une magistrale importance intellectuelle ; devenu sa philosophie officielle, le marxisme, en effet, est né d'Aristote. Or, à notre avis, la véritable frontière entre l'Orient et l'Occident a toujours été une « frontière logique ». L'Occident et les pays musulmans ont fondé leur pensée sur Aristote que Karl Marx suivait et admirait. Les démarches de l'esprit chinois et hindou, leurs mentalités, leurs méthodes de raisonnement et de classification étaient différentes. Pour la Chine, l'adoption du marxisme implique celle de l'*Organon* et, à la longue, une occidentalisation de sa mentalité.

VI. — Recul historique et jugement sur la portée des événements

Il est en général impossible de juger immédiatement avec certitude l'importance d'un événement politique. L'attitude du sociologue diffère forcément de celle de l'homme politique qui doit prendre ses risques, sous forme de décisions rapides. L'action ne peut attendre, mais la science historique oui. Il lui faut un certain recul. Ainsi il apparaît aujourd'hui que Cortès et Pizarre, avec leurs poignées d'aventuriers, ont été plus importants pour l'Espagne que le duc d'Albe et Gonzalve de Cordoue. Peut-être, pour la civilisation française, Brazza et Faidherbe se révéleront-ils plus importants que Napoléon ; pour la Russie, la petite expédition de Mouravieff plus que les victoires de Souvaroff. Quand les Français perdirent le Canada, cette perte fut saluée comme celle, mineure, de quelques « arpents de neige ». La pire défaite de Napoléon fut la cession de la Louisiane.

Il est très rare que les contemporains aient évalué avec exactitude l'importance de certaines innovations ou la portée de certaines politiques. Les nazis étaient convaincus que leur forme d'Etat s'imposerait pour « mille ans ». La modestie seule s'impose.

DEUXIÈME PARTIE

LES HOMMES

CHAPITRE V

LES HIÉRARCHIES BIOLOGIQUES ET MYSTIQUES

Théoriquement, dans les Etats modernes, et suivant la formule célèbre d'un Président des Etats-Unis, la politique est toujours menée pour le peuple et, ajoutait-il, par le peuple.

Mais en fait, quelle que soit la forme du gouvernement, la politique est dirigée par certains hommes, exécutée par d'autres, et, enfin, approuvée, tolérée, subie ou ignorée par le plus grand nombre.

Le rôle de la sociologie politique est d'essayer de dégager, de l'immense variété des institutions, les types essentiels et l'homologie fonctionnelle des organes politiques. Il est aussi de rechercher derrière leur aspect doctrinal et la lettre des constitutions et des textes légaux, leur réalité vivante, la manière dont elles sont appliquées et vécues...

Enfin, à ces comparaisons s'ajoutent la recherche des différents types d'*homo politicus*, la manière dont le choix, le rôle et le caractère des dirigeants ont été conçus dans chaque type de civilisation.

En un mot, le présent chapitre décrit les relations des hommes avec les *institutions*, selon la place et le rôle qu'ils jouent dans la Cité ou dans l'Etat.

I. — Hiérarchies sociales et classes politiques

Il n'existe pas de société sans hiérarchies. Celles-ci peuvent revêtir des formes très nettes, comme dans le système de l'armée ou l'administration. Elles peuvent aussi reposer sur des nuances subtiles et tacites comme dans les rapports mondains.

En sociologie, répétons-le, les phénomènes sont toujours complexes. Il n'est guère possible, sans un effort d'abstraction de les dégager de leurs multiples interférences et interactions, de les isoler. Et, parmi les phénomènes sociaux, ceux de la hiérarchie sont particulièrement compliqués.

Aux différentes hiérarchies se superpose la *classe politique*. On entend par là (1) le groupe d'individus qui dans un Etat exercent l'autorité effective ou, tout au moins, y participent. L'étude de la classe politique pose les problèmes suivants : la vocation à la fois psychologique et sociale des individus qui la composent, la manière dont s'effectue leur promotion ou leur investiture, ainsi que la façon dont ils quittent le pouvoir.

Cependant les hiérarchies et la classe politique, si elles ont de fréquents contacts, ne coïncident jamais parfaitement. Selon les types de sociétés, de civilisations et d'institutions, les rapports entre les différentes hiérarchies et la classe politique varient. L'autorité et le prestige ne vont pas toujours ensemble. L'élite et la classe dirigeante se confondent

(1) Cf. G. MOSCA déjà cité, *Elementi di Scienza politica* (il existe des traductions en langues anglaise et allemande de cet ouvrage).

rarement. Nous essaierons dans les pages qui suivent, de montrer les principaux types de ces interférences.

II. — Les hiérarchies physiques

Le rôle politique des femmes

L'aspect le plus simple de ce réseau d'autorité, d'ordre, de considérations et de prestige dans lequel sont pris les hommes, est le côté physique. Toutes les sociétés animales offrent le spectacle de hiérarchies en général fondées sur des distinctions physiques.

Dans les sociétés humaines apparaît d'abord la hiérarchie sexuelle. Jusqu'à une époque récente et sauf en de rares pays, hommes et femmes n'ont jamais eu les mêmes droits, ni civils, ni politiques. L'extrême sujétion dans laquelle les femmes étaient tenues résultait de conditions démographiques traditionnelles, à savoir la très haute mortalité infantile. Il fallait absolument les maintenir dans leur rôle de procréatrices, sous peine de voir s'éteindre le genre humain (1).

Cependant, il ne semble pas que les civilisations, même archaïques, aient absolument dénié toute compétence politique aux femmes. Chose curieuse, ce sont les régimes monarchiques qui, par l'effet du droit dynastique, ont élevé des femmes à l'autorité suprême. Il est à remarquer que les règnes féminins, en général par leur bon sens, ont été de grands règnes. Sémiramis, Isabelle la Catholique, Elisabeth, la Grande Catherine, Marie-Thérèse d'Autriche, Vic-

(1) Dans le passé, les comportements typiques des grandes civilisations vis-à-vis des femmes sont significatifs : la Chine les estropiait, l'Inde les brûlait, le christianisme les attristait et l'Islam les enfermait ! Comportements extrêmes sans doute, mais révélateurs de la mentalité traditionnelle à leur sujet.

toria, furent de grands chefs d'Etats. Au contraire, les Républiques n'ont jamais donné le pouvoir aux femmes. A Rome, il fallut attendre l'Empire pour que des femmes jouent de réels rôles politiques. De nos jours, depuis l'octroi général du droit de suffrage aux femmes, le nombre des parlementaires et des ministres du sexe féminin est allé dans presque tous les pays en diminuant. C'est là un fait d'une particulière importance et qui mérite une étude attentive.

Pour notre part, nous avançons l'hypothèse que de nos jours encore les principaux problèmes politiques, c'est-à-dire les questions de politique étrangère continuent d'être posés en termes, à peine voilés, de guerre et de violence. Par tempérament et par la logique qui leur est particulière, les femmes ne peuvent ni les admettre, ni les comprendre. La guerre reste la grande affaire des hommes.

Il semble que l'homme soit organiquement incapable de répondre à la question : « Si on ne fait pas la guerre, qu'est-ce qu'on fait ? »

La meilleure preuve en est, que lorsque les nations sont enceintes d'une guerre, les femmes sont mises à l'écart de la politique. Phénomène frappant avant 1940. Nombreuses dans les soviets au début de la Révolution russe, les femmes devinrent de plus en plus rares. Hitler, comme Guillaume II avant 1914, les renvoya aux « Trois K » (kinder, kuche, kirche, les enfants, la cuisine, l'église). En Italie, Mussolini leur interdit l'enseignement supérieur. Ce peu de goût, on devrait dire ce dégoût, des femmes pour les conceptions masculines de la politique et leur effacement systématique, même quand elles possèdent théoriquement tous les droits, lorsque l'agressivité s'enfle et grandit, devraient suggérer une solution complètement différente de celle qui consiste à les assimiler politiquement et inexactement aux hommes.

Si l'on veut que les femmes participent en tant que telles à la conduite de l'Etat, il faudrait cesser de considérer leurs votes et leurs opinions comme des sous-produits de comportements masculins.

Les femmes représentent plus de la moitié du genre humain. Leur exacte représentation impliquerait qu'il leur fut réservé, pour le moins, la moitié des sièges parlementaires et des postes de gouvernement. A mesure que dans les grands Etats la politique se démystifie et que le recours à la force paraît plus hasardeux et plus désastreux, la mentalité féminine plus matérialiste, moins sujette aux impulsions meurtrières, qui enchantent trop souvent les hommes, moins portée à s'enivrer d'idéologie, se montrerait plus adéquate aux formes nouvelles d'une action politique pacifique.

Dans les pays sous-développés dont le trait commun est aujourd'hui la démographie galopante, la sujétion de la femme rend toute amélioration impossible. Celle-ci est maintenue dans la servitude antique, on lui impose le mariage précoce, les maternités répétées, le vieillissement rapide. Le prix de cette naïve suprématie masculine se paye par une misère croissante pour tous.

III. — La hiérarchie mystique

Le pouvoir politique sous sa forme suprême, celle que les anciens Grecs appelaient le « despotisme asiatique », établissait soit une identité totale, soit une relation étroite entre le souverain et les dieux. Les pharaons étaient dieux eux-mêmes ; les empereurs de Chine « Fils du Ciel » ; jusqu'à MacArthur le Mikado était un dieu, et peut-être l'est-il resté dans l'esprit de maints de ses sujets. Le Négus d'Ethiopie est « l'Elu de Dieu ». Plus modestes, les sultans turcs se contentaient d'être « Commandeurs des Croyants » et « l'Ombre de Dieu sur Terre ». Lorsque César puis Auguste établirent la Monarchie, ils réunirent en leur personne toutes les hautes charges de l'Etat, y compris celle de Grand Pontife (1).

Dans l'Europe monarchique, les rois, reprenant la tradition biblique, étaient et sont encore sacrés

(1) Cf. James FRAZER, *Les origines magiques de la royauté*.

au cours d'une cérémonie solennelle qui confère à leur personne un caractère religieux.

Un second aspect mystique de ces hiérarchies réside en l'attribution d'une sorte de pouvoir spirituel aux dirigeants même les plus laïquement désignés et qui jouent alors le rôle de représentants suprêmes de la doctrine politique régnante. De cette doctrine, ils deviennent les docteurs infailibles. Quiconque s'y oppose prend figure désagréable, insupportable, délictueuse, voire criminelle. Les hiérarchies se vengent.

IV. — Le rôle sacrificiel des dirigeants politiques

Même de nos jours, les chefs de l'Etat exercent périodiquement la *fonction de grands sacrificateurs* (ou, plus exactement, d'ordonnateurs des grands sacrifices), fonction liée, dans les civilisations archaïques, à des croyances magiques. (Evoquons les souverains aztèques, assyriens, dahoméens et autres.)

Dans les civilisations non magiques, cette fonction sacrificielle est périodiquement suscitée par la conjoncture. En effet, en cas de crise grave, lorsque les nations se trouvent en état de tension et de structure belligène et que les impulsions agressives envahissent l'inconscient collectif comme une épidémie mentale, la *décision qui met en marche les institutions destructrices* appartient alors, au moins en apparence, aux chefs politiques.

D'ailleurs les institutions destructrices sont quelquefois autres que la guerre. Ainsi, la Révocation de l'Edit de Nantes est, au point de vue sociologique, une action de nature sacrificielle. Elle se rattache aux archétypes préhistoriques qui revivent

en nous dans certaines conjonctures virulentes, tels le *Complexe d'Abraham* et le *Complexe du Bouc Emissaire*. Le complexe d'Abraham conduit à l'immolation par le « Père du Peuple » d'une partie de ses enfants. Le complexe du Bouc Emissaire incite à la suppression ou à l'expulsion d'un groupe déclaré hostile ou impur.

Mais les phénomènes sociologiques à expliquer sont les conjonctures qui à un moment donné incitent les pères à sacrifier leurs fils ou rendent soit une minorité, soit un groupe, jusque-là acceptés, insupportables à la majorité. Là est le véritable problème.

Car il semble qu'en matière de suscitation d'impulsions collectives *les circonstances occasionnent, la conjoncture provoque, les structures commandent*. C'est pourquoi l'étude des structures et des conjonctures belligènes, ou de celles qui stimulent *les institutions destructrices*, nous paraît plus décisive que celle de leurs causes occasionnelles.

CHAPITRE VI

LES HIÉRARCHIES ÉCONOMIQUES

I. — La division du travail

Parallèlement à ses aspects techniques, la division du travail représente toujours un aspect hiérarchique. Certaines professions sont prestigieuses, d'autres modestes, d'autres méprisées.

L'un des problèmes les plus intéressants, et aussi des plus négligés de la sociologie est celui des vocations et des processus psycho-socio-économiques suivant lesquels les populations se répartissent dans les divers métiers et occupations.

Le plus simple, le plus traditionnel, est l'*hérédité des fonctions*. Ce processus est à la base du régime des castes, mais sous différentes formes, il existe dans toutes les sociétés.

L'hérédité offre l'avantage de la facilité. Etant involontaire, elle peut paraître un fait providentiel, indiscutable. Ses injustices peuvent susciter l'envie, non la jalousie. Elle s'accompagne de la croyance toujours répandue en la transmission de père en fils des caractères et des vertus.

Les institutions héréditaires et les castes sont nées dans des sociétés où la vie moyenne était très courte. De plus, les arts et les métiers ne s'y enseignaient que par de longs apprentissages empiriques. Il fallait donc, faute de temps, recevoir cet apprentissage dès le plus jeune âge. Enfin le caractère magique et religieux de la caste ajoute à ces explications rationnelles une

pseudo-technicité supérieure faite d'efficiencé mystique (1).

Les castes comportent en général quantité d'interdits, *tabous de mélange* et *tabous de contact* entre individus de castes différentes, qui ne doivent ni se marier ni manger ensemble. Aux Indes, les parias se voyaient défendre jusqu'à l'usage des routes. Leur seul regard souillait les aliments. Cependant le pouvoir politique n'appartenait pas en principe à la caste supérieure des Brahmanes, mais à celle des guerriers.

C'est surtout à partir du XVIII^e siècle que le principe héréditaire jusque-là incontesté (2) commença d'être critiqué. Cette nouvelle attitude coïncida avec l'allongement de la vie moyenne. Les critiques culminèrent avec Saint-Simon — cependant issu lui-même de la plus haute aristocratie. Il attaqua également le principe héréditaire dans le domaine économique.

II. — La possession des terres

La plupart des civilisations modernes sont issues de la féodalité. La principale richesse y était alors la possession des terres, en général privilège des nobles (3). Plus tard, avec l'artisanat et le commerce, la richesse mobilière permit la constitution de la bourgeoisie et le développement des villes.

Classe intermédiaire entre la noblesse et les paysans, la bourgeoisie entra bientôt en lutte contre la féodalité en s'alliant au pouvoir royal. C'est elle qui finit par imposer des régimes démocratiques.

C'est de son sein également que sont sortis tous les fondateurs du socialisme y compris Karl Marx, Lénine, Trotsky et Mao Tsé Tung.

III. — La ploutocratie

Ce mot s'applique aux régimes politiques dans lesquels le pouvoir appartient aux riches. Le suf-

(1) Cf. GRANET, *La pensée chinoise* et Louis WEBER, *Le rythme du progrès*.

(2) Descartes écrivait qu'il s'abstiendrait de traiter de sujets politiques *parce qu'il n'était pas d'assez haute naissance*.

(3) En Prusse, jusqu'aux environs de 1840, seuls les nobles pouvaient détenir les terres.

frage censitaire en était la forme institutionnalisée. Il régna fréquemment en Europe dans la première moitié du XIX^e siècle.

Ernest Renan en a donné la définition suivante : « J'appelle ploutocratie un état de société où la richesse est le nerf principal de toutes les choses, où l'on ne peut rien faire sans être riche, où l'objet principal de l'ambition est de devenir riche, où la capacité et la moralité s'évaluent généralement (et avec plus ou moins de justesse) par la fortune de telle sorte par exemple, que le seul critérium pour prendre l'élite de la nation soit le cens » (1).

Même si la ploutocratie n'est pas sanctionnée par des institutions, elle existe fréquemment en état de fait. Le pouvoir appartient aux riches, ou plus exactement, dans les sociétés modernes, aux dirigeants des grandes sociétés financières, industrielles ou commerciales (trusts, cartels, ententes de toutes sortes) agissant sur le pouvoir par leurs créatures et leurs groupes de pression. Hitler fut au début, la créature des grands industriels allemands. Au pouvoir, il devint leur maître.

IV. — Pouvoir politique et richesse

Selon les institutions, il arrive que la richesse donne ou facilite l'accès au pouvoir politique. D'autres fois c'est, à l'inverse, le pouvoir qui donne la richesse. Le mot français « riche » vient de l'allemand « Reich ».

Ce dernier cas est le plus fréquent. Aux temps de la monnaie métallique et de la production artisanale, les plus grands transferts de biens furent liés à la prise violente du pouvoir. La lecture de Plutarque montre l'incroyable pillage des trésors de la Perse auquel se livrèrent les compagnons d'Alexandre. L'Empire romain se constitua par une série de

(1) ERNEST RENAN, *L'avenir de la science*, p. 415.

guerres de rapine, au milieu des populations pressurées ou réduites en esclavage. Au Moyen Age, la féodalité créa ses fiefs par droit de conquête ; le partage de l'Angleterre entre les compagnons de Guillaume le Conquérant étant un épisode typique. Boulainvilliers, avant la Révolution, défendait les prérogatives de la noblesse en invoquant le droit légitime des conquérants francs et burgondes.

Il a existé quelques Etats où le pouvoir politique eut pour origine première la seule richesse. Carthage et Venise (1).

V. — La propriété des moyens de production

Nous en arrivons à un point crucial de la sociologie contemporaine : la propriété des moyens de production qui dans les pays communistes a été entièrement dévolue à l'Etat.

La hiérarchie économique se présente sous deux formes. Quand les parties prenantes jouissent de la propriété privée des moyens de production (domaines agricoles, usines, mines, navires, capitaux), elle apporte à celles-ci d'importants avantages, mais aussi des responsabilités et des risques. Une fortune ou une entreprise mal gérée est rapidement perdue.

La seconde forme de hiérarchie économique suppose que les parties prenantes jouissent de revenus indépendants de la production et soustraits à ses aléas. Ce sont des « revenus d'autorité ». Ce type de richesse est toujours lié à la souveraineté politique. De haut en bas de l'échelle tous ceux qui exercent des fonctions d'autorité, représentatives de l'Etat, sont pourvus de revenus prélevés en premier sur la production.

(1) Mais à Venise, les riches marchands patriciens se constituèrent assez rapidement en aristocratie fermée et adoptèrent les caractéristiques et les prérogatives des noblesses d'origine militaire.

Autre exemple, l'Eglise de jadis dont les dignitaires, sans avoir jamais la propriété de ses biens, mais aussi sans y travailler, jouissaient de revenus considérables (bénéfices, prébendes et autres).

Sous le Bas-Empire et dans l'ancien monde musulman, des tribus guerrières fidèles recevaient, par affectation privilégiée, les revenus de villes ou de provinces (ikta).

Sous l'Ancien Régime, le pouvoir royal attribuait à son gré des pensions prélevées sur le produit des impôts. Les célèbres « Comptes rendus » de Calonne dénonçant l'importance des pensions distribuées aux favoris et aux courtisans, suscitèrent à la veille de la Révolution une énorme indignation.

Aujourd'hui, la planification et le dirigisme économique ont souvent pour effet l'attribution à des industries ou à des secteurs privilégiés, de subventions ou d'avantages considérables, finalement prélevés sur le reste de la nation. A certains postes politiques sont attachés des privilèges considérables (logements, voitures, crédits de réception et de service).

VI. — Les salaires autoritaires

Des revenus passons aux salaires. Dans les pays communistes, la seule hiérarchie économique résulte de l'attribution par voie d'autorité, de salaires différentiels. Le pouvoir est alors le seul dispensateur de l'aisance.

Il en va souvent de même dans les pays sous-développés. On accède à l'aisance par la faveur ou la carrière politique. Conséquence : l'extrême dépendance de tous vis-à-vis du pouvoir qui peut à chaque instant retirer à quiconque ses moyens d'existence. Proudhon lui-même dit à ce propos que la propriété est la meilleure garantie de la liberté. Les salaires autoritaires s'accompagnent le plus souvent de mesures *rendant impossible l'épargne privée*. Ainsi la sujétion économique des citoyens devient totale.

Telle est, dans certains cas, la principale raison de la stabilité et du conformisme du personnel politique. Car perdre ses fonctions politiques, n'être plus un *apparatchik* équivaut à la ruine totale. Ceci

explique la fréquente férocité des luttes politiques dans ces pays. Elles sont au premier chef alimentaires.

VII. — Les classes sociales : le prolétariat

Les anciens économistes ne distinguaient qu'entre riches et pauvres. Mais dès la fin du XVIII^e siècle se produisit avec le développement de l'industrie un fait nouveau : l'afflux de paysans déracinés dans les villes industrielles lesquels constituèrent un prolétariat très différent des anciens compagnons des corporations artisanales. Le sort malheureux de ces ouvriers, leur état d'abandon moral, leur dénuement, soulevèrent des protestations.

Karl Marx précisa la notion du prolétariat : travailleurs dépourvus de toute protection légale et livrés à une concurrence meurtrière due à leur trop grand nombre. Il appelait ce surplus de bras *l'armée de réserve du travail*. Elle pesait en permanence sur les salaires réduits au minimum vital par la surabondance de la main-d'œuvre.

La sujétion des prolétaires au temps de Karl Marx était aggravée par des mesures administratives : interdiction de déplacements sans autorisation de police, passeports intérieurs, « livret ouvrier » supprimant pratiquement la liberté de changer d'emploi ; interdiction du droit de grève, pas de liberté syndicale.

Au point de vue sociologique, il semble que ces conditions malheureuses soient inévitablement liées au stade de développement technique que Marx appelait « stade de l'accumulation primitive du capital ». C'est la raison pour laquelle le sort des ouvriers de la grande industrie ne fut guère meilleur en Russie au début des plans quinquennaux. Bien

que le pouvoir politique leur appartînt théoriquement, et qu'il n'y eût pas de « capitalisme exploiteur », ils subissaient à peu près les mêmes privations et les mêmes restrictions de liberté qu'en Occident au temps de Marx (pas de droit de grève ni de droit de se déplacer).

Ces conditions résultent en définitive, nous semble-t-il, des déséquilibres démo-économiques et aussi de techniques de la production : la *rareté* démontre l'insuffisance des techniques, mais plus encore le *déséquilibre entre les quantités produites et le nombre de consommateurs*. « Tant que la rareté n'est pas vaincue, dit M. Roger Garaudy, la subordination de l'individu à la production, la subordination de l'individu à la société et à l'Etat, bref la morale de l'accumulation est indispensable. »

D'autre part, la *surpopulation*, c'est-à-dire le fait que l'expansion démographique devance et dépasse la production, explique la misère des classes pauvres au temps de Marx, comme elle l'explique aujourd'hui dans les pays sous-développés.

La meilleure preuve en est qu'à la même époque où sévissait en Europe la misère ouvrière, aux États-Unis les salaires étaient élevés parce que la main-d'œuvre était rare. *L'armée de réserve du travail* n'y existait pas. C'est pourquoi les ouvriers américains se montrèrent peu perméables aux doctrines socialistes européennes et s'orientèrent vers un syndicalisme pratique. L'avilissement des salaires résultait en Europe d'un excédent permanent de main-d'œuvre.

VIII. — La bourgeoisie

Par opposition à la condition prolétarienne du passé, on peut déterminer les caractères sociologiques de la bourgeoisie. Historiquement, elle se

constitua lorsque des individus, se dégageant de la hiérarchie féodale, réussirent à obtenir le droit de n'être plus attachés à la glèbe, de choisir librement leur travail et leur résidence. Le bourgeois est essentiellement l'individu qui possède des réserves. Ces réserves lui assurent une certaine indépendance, c'est-à-dire le droit de choisir ce qu'il produit comme ce qu'il consomme (au sens le plus général de ces termes). Ce droit lui permet surtout d'être non conformiste, c'est-à-dire d'avoir parfois de ces initiatives jugées d'abord scandaleuses mais qui ont enfanté le progrès.

On assiste aujourd'hui dans les pays occidentaux à la généralisation de ces attributs d'aisance. Dans la mesure où la majorité des travailleurs est éduqué, accède à l'épargne et est protégée par la Sécurité Sociale, on aboutit à l'*extermination du prolétariat* (au bon sens du mot). Celui-ci se transforme en classe moyenne.

Cependant, cette situation favorable risque d'être altérée soit par les menaces de guerre, soit par l'inflation démographique.

IX. — Les politiques économiques actuelles

Aujourd'hui, dans les pays prospères l'Etat, sans confisquer les moyens de production, les réglemente par des mesures de planification et de coordination. Il pratique, de plus, la *redistribution des revenus*. En prélevant sur les bénéfices des entreprises et les revenus importants, il distribue des avantages aux moins favorisés (logement, vacances payées) et assure leur Sécurité Sociale (maladie, invalidité et vieillesse). Ainsi l'on s'achemine peu à peu, comme nous l'avons vu, vers la disparition de la condition du prolétaire tel qu'on le concevait au temps de

Karl Marx. *Salariat et pauvreté ont cessé d'être synonymes*, sans qu'il ait été besoin de dictature ou de suppression des libertés.

D'un autre côté, dans les pays communistes, à mesure qu'ils réussissent à développer leur production, et à harmoniser leurs structures économiques, les niveaux de vie s'améliorent. Les avantages économiques analogues à ceux de la grande majorité de la population occidentale (logements, voitures, voyages, vacances, etc.) et dont bénéficiait seule la classe dirigeante, se généralisent. Enfin le retour à une certaine marge de propriété individuelle et d'épargne libre rend aux citoyens davantage de sécurité et de dignité vis-à-vis du Pouvoir et du Parti.

Mais la cause de cette amélioration n'est pas d'origine théorique ou politique. Elle est liée à l'augmentation de la production des denrées alimentaires et des objets de consommation. Les pays sous-développés, communistes ou non, ne sortiront de leurs difficultés que s'ils parviennent à harmoniser leur croissance démographique avec leur production : autrement dit, à établir parallèlement à la planification économique, une planification démographique. L'une ne va pas sans l'autre ; toute planification est boiteuse qui ne s'applique qu'à un seul de ces deux secteurs (1).

L'utilité de la théorie marxiste de la lutte des classes a été d'imposer, par la menace, aux dirigeants et aux possédants, l'élimination de faux-fuyants idéalistes jusque-là traditionnels. Il en est résulté une politique matérialiste conduisant peu à peu les Etats à envisager l'avenir sous la forme de sociétés de consommation où l'immense majorité

(1) Lorsque les autorités de l'île Maurice, affolées par la misère qu'entraînait la surpopulation de leur île, ont demandé l'établissement d'un régime de Sécurité Sociale, les experts ont répondu qu'aucune aide ne vaudrait sans limitation préalable des naissances.

des citoyens constituerait une classe moyenne toujours mieux pourvue.

Marx prédisait encore la pauvreté croissante du prolétariat. Sur ce point les faits ont démenti sa doctrine, puisqu'en Occident le sort de la classe ouvrière est allé en s'améliorant. Mais la thèse de Marx continue de s'appliquer aux pays sous-développés. La misère s'y aggrave, surtout dans la mesure où leur natalité zoologique met en échec tous les efforts tendant à améliorer leur sort.

Car le trait commun de toutes les sociétés sous-développées c'est l'inflation démographique. Leur misère ne dépend pas de leurs régimes politiques ; elle résulte automatiquement du déséquilibre entre l'accroissement de la production et celui de la population. Sans équilibre le paupérisme est inévitable, que leurs gouvernements soient communistes, socialistes, démocrates ou monarchistes. Car il ne s'agit pas d'idées mais de denrées. Le problème n'est pas doctrinal, ni politique, il est exclusivement quantitatif (1).

En général, les premiers socialistes, tel Babeuf, concevaient la théorie des classes sociales comme justifiant des conflits acharnés. Ceux-ci découlaient fatalement de la civilisation de pénurie régnant en Occident jusqu'à la fin du XIX^e siècle : les produits étant insuffisants, leur répartition ne pouvait être qu'une source d'injustice et de violence.

Il en était de même en politique internationale. La guerre entre nations dont les besoins n'étaient pas satisfaits devait être une source de profits pour le vainqueur. Mais en 1945, nous avons vu pour la première fois le vainqueur payer les vaincus.

Le remède aux injustices ne peut venir que des

(1) M. J.-P. SARTRE, dans sa *Critique de la raison dialectique*, procédant à l'analyse philosophique des rapports humains, indique que pour être authentiquement humains ces rapports doivent être fondés sur la réciprocité ou l'égalité (p. 207 de cet ouvrage). Mais cette réciprocité n'est jamais réelle, dit-il, par suite de la rareté. On peut en déduire que l'expansion démographique excessive, en aggravant la rareté, rend fatalement la vie politique inhumaine.

progrès scientifiques et techniques générateurs d'abondance. Les bonnes intentions, même sincères et agissantes, ne suffisent pas. L'inventeur du bateau à vapeur a fait plus pour les galériens que la charité sublime de saint Vincent de Paul.

Car *la machine est moralisatrice*. Elle oblige à la réflexion et met fin à la cruauté envers le serviteur. On ne peut pas fouetter un moteur comme un cheval ou un esclave (1).

Cette vue optimiste, fondée sur les effets du progrès continu des connaissances et des techniques, fut longtemps limitée à Owen, à Condorcet (2), à Saint-Simon et à leurs adeptes. Elle s'est finalement révélée beaucoup plus exacte que le pessimisme du « socialisme scientifique » qui les accabla longtemps de son dédain.

En réaction contre le socialisme combatif de Blanqui et des marxistes léninistes (par opposition à la tendance évolutionniste du marxisme de Bernstein), naquirent des doctrines politiques conservatrices, également violentes. — Vilfredo Pareto, se plaçant dans la perspective de la lutte des classes, fit remarquer que les aristocraties « dures » avaient toujours réussi à se maintenir par la force. Exemple, la longue durée des féodalités militaires et des noblesses d'épée européennes ; les huit siècles du patriciat vénitien dont les prérogatives ne purent être détruites que par l'invasion étrangère. De même l'aristocratie russe ne put être ébranlée que par la défaite de 1917 et la féodalité chinoise par les invasions (guerre des Boxers, occupation japonaise, etc.).

Les idées de Pareto inspirèrent en partie le fascisme qui joua un si grand rôle dans la politique européenne entre les deux guerres de 1919 à 1945. Sa grande idée en politique intérieure était d'appliquer à l'ensemble de la nation une organisation autoritaire du type militaire. Les théoriciens du fascisme

(1) Mais l'agressivité refoulée peut réapparaître sous d'autres formes, ainsi les accidents d'automobile souvent inconsciemment provoqués. — La cruauté réapparaît non plus envers le serviteur, mais sous forme de rivalité entre possesseurs d'engins. C'est là un des aspects de la course aux armements.

(2) Cf. CONDORCET, *Tableau des progrès de l'esprit humain*, et Janine BOUISSOUNOUSE, *Condorcet* (Hachette édit.).

tel Gentile, l'étendirent à tous les domaines, même à ceux de la pensée. L'Etat devait être, soutenait-il, le seul créateur de la morale et du droit, la seule idéologie et la seule morale permises étant celles que professait le pouvoir.

X. — Le fascisme

Au point de vue démo-économique, le fascisme est né des bouleversements économiques de la guerre de 1914-18, dans un pays précisément où la petite bourgeoisie était prolifique et réagissait violemment contre la menace de prolétarianisation de ses enfants. Le fascisme réservait aux jeunes bourgeois en surnombre toutes les tâches d'encadrement politique et économique.

En ce qui concerne l'organisation du travail, le fascisme reprit le type des anciennes corporations tout en l'assaisonnant d'un esprit de hiérarchie militaire, les cadres ingénieurs et administrateurs exerçant sur les ouvriers des pouvoirs disciplinaires. Les syndicats n'étant plus que des organismes administratifs et policiers, tout droit de grève ou de revendication directe des ouvriers était supprimé.

Ces méthodes furent adoptées par le nazisme allemand avec une brutalité aggravée par le goût sadique d'humilier, de persécuter et un « romantisme de peintre en bâtiment ».

Ainsi avons-nous assisté au cours du dernier demi-siècle à un gigantesque bouleversement des hiérarchies sociales et politiques. Résumons-les de la manière suivante :

Doctrinalement, les événements ont confirmé les vues de Marx sur l'importance de l'infrastructure économique et le fait que celle-ci conditionnait les institutions. Mais ils ont démenti toutes ses prédictions, car celles-ci étaient fondées sur les techniques industrielles du milieu du XIX^e siècle supposées immuables.

Dans les pays où les développements économiques et démographiques ont été relativement harmonieux, c'est-à-dire quand la population n'avait pas devancé les ressources, les formes libérales du droit et de l'organisation politique purent se maintenir.

Dans les Etats surpeuplés par rapport à leur développement économique et donc pauvres, s'instaurèrent des régimes autoritaires comportant la « reprise en main » des classes populaires, surtout ouvrières. Les étiquettes sous lesquelles cette reprise s'est faite importent peu. Le fait demeure, à savoir l'asservissement de la classe ouvrière, flagnornée ou non. Le paradoxe politique le plus déconcertant de notre époque est que la condition prolétarienne telle que Marx l'a dénoncée (instabilité, insécurité, paupérisme, aliénation, absence de liberté) survit plus souvent dans les pays de dictature du prolétariat qu'ailleurs.

XI. — L'interférence des hiérarchies dans les sociétés complexes

Dans les sociétés complexes et prospères, les hiérarchies se modifient continuellement : quand elles subsistent, leurs effets vont en s'atténuant. Elles perdent souvent leur statut juridique ou coutumier pour s'amenuiser éventuellement en valeurs de mondanités ou de snobisme. L'hérédité des fonctions est abolie dans les pays civilisés. Celle des fortunes se trouve de plus en plus écornée par des droits successoraux progressifs. Par contre, se généralise en des domaines de plus en plus nombreux, le système des carrières closes (fonctionnariat). On y entre jeune pour en gravir, jusqu'à la fin de sa vie, les échelons.

Dans les mêmes civilisations, les appartenances

de l'individu tendent à se multiplier. Un homme peut être à la fois membre de la hiérarchie religieuse de son choix, de la hiérarchie politique qu'il préfère, salarié parce qu'il occupe un emploi, propriétaire de terres ou de maisons, capitaliste parce qu'il possède une épargne investie, intellectuel à cause de ses études ou de ses curiosités, militaire parce qu'il est officier de réserve, et producteur par son métier. Les journaux quotidiens fournissent la preuve de cette évolution : autrefois exclusivement politiques, ils réservent de plus en plus de place aux multiples aspects de l'existence.

Si bien qu'en ce qui concerne le pouvoir dans les régimes libéraux modernes tous les groupes de quelque importance et tous les représentants de l'opinion y concourent. A tel point qu'il devient presque impossible de savoir quel y est le groupe dominant, quel est le véritable détenteur de la puissance.

« Il faut, dit le sociologue américain David Riesmann, des chefs dignes de ce nom pour lancer une entreprise, et même pour l'arrêter : en revanche, une fois la machine en marche, elle se passe pour ainsi dire de pilote, à telle enseigne que la plus terrible confusion ne l'empêche pas de tourner en rond » (1).

Mais cette situation que l'on croit une nouveauté du monde moderne se retrouve, comme l'avait remarqué Saint-Simon, dans toutes les périodes d'équilibre structurel. Cet auteur oppose les « périodes *organiques* » stables et unanimes, aux « périodes *critiques* » où la rupture des équilibres antérieurs engendre des perturbations politiques et sociales.

(1) David RIESMANN dans son livre intitulé *The solitary Crowd* (*La foule solitaire*). Voir aussi Jacques ELLUL, *L'illusion politique*. Ces thèses rappellent celles des libéraux du XVIII^e siècle que l'abbé GALIANI avait résumées dans la formule : « *Il mondo va da sé* ».

CHAPITRE VII

LES AGENTS DE L'ACTION POLITIQUE

I. — Les chefs suprêmes

Aujourd'hui existent deux types de chefs suprêmes. Les uns prolongent la tradition du despotisme oriental ou de la monarchie absolue. Leur pouvoir est total, sans opposition ouverte possible, ni en politique extérieure, ni en politique intérieure.

Les seconds, les chefs des Etats démocratiques, monarchiques ou non, admettent l'existence d'une opposition ouverte et la critique des actes de leur gouvernement. Leurs pouvoirs en politique intérieure sont limités, contrôlés par l'opinion publique et par le Parlement.

Toutefois, ils restent les maîtres de leur politique étrangère. Ainsi le Président de la III^e République française contrôlait en fait les relations avec les Etats étrangers. Il recevait en même temps que le ministre des Affaires étrangères toutes les dépêches d'agents ou d'ambassadeurs.

Mais, en tous les cas, qu'il s'agisse de régimes totalitaires ou non, le chef de l'Etat, ou du parti confondu avec l'Etat, est l'arbitre soit entre les partis, soit entre les tendances antagonistes au sein du parti unique. Ce faisant, il décide en définitive, des options qui engagent l'avenir.

Nous avons exposé plus haut (voir p. 25) les homo-

logies fonctionnelles apparentant les dirigeants modernes à leurs prédécesseurs archaïques. Leurs pouvoirs en politique étrangère dérivent d'anciennes fonctions *sacrificielles*. En orientant la politique économique, ils jouent une sorte de *rôle augural*. Les chefs sont aujourd'hui, les Grands Interprètes des Statistiques, les Grands Prêtres de la prospective et les Grands Programmateurs.

Leurs fonctions sociologiques et psychanalytiques.
— Pour juger de ces fonctions, examinons un *phénomène majeur de la formation de l'opinion publique*, à savoir les attitudes de l'inconscient collectif des peuples envers leurs chefs. Prestige et enthousiasme auréolent les chefs victorieux d'épreuves de force : chefs de parti ayant conquis le pouvoir par la violence, tels Lénine, Trotsky, Mussolini, Mustapha Kemal, Hitler. Leur prestige grandit encore s'ils ont remporté une victoire militaire sur l'étranger, surtout au cours d'une grande guerre magnifiquement meurtrière.

Car, ces mêmes hommes cumulent alors la fonction augurale et la fonction sacrificielle. Au point de vue psychanalytique, ils jouent le rôle du Père dans l'acception du « Surmoi ». Ils satisfont l'une des exigences du « Complexe d'Abraham » ; le désir fréquent et inconscient chez les pères d'immoler leurs fils à une cause flatteuse.

Dans certaines conjonctures démo-économiques, les jeunes générations surtout attendent obscurément du chef l'ordre d'épreuves dangereuses et enthousiasmantes. Gloire à celui qui saisit les Ciscaux des Parques, dans l'incomparable rayonnement des grands sacrificateurs. Rappelons la phrase célèbre des Adieux de Fontainebleau : « Sire, nous n'aurons pas le bonheur de mourir à

votre service. » Pendant longtemps les historiens ont considéré un règne pacifique comme un règne sans gloire.

II. — Les masses et leur action politique inconsciente

Les dirigeants politiques incarnent l'Etat. Quel que soit leur grade, les fonctionnaires sont en principe nommés par eux et reçoivent leurs ordres.

A l'opposé sont les masses, traditionnellement amorphes, non structurées et ignorantes de la politique qui se déroule en dehors d'elles.

Cependant, même passives à l'extrême, celles-ci exercent leur influence sur les faits politiques de deux manières.

Premièrement, par l'action spontanée des individus, leur travail et leurs initiatives. Quelquefois des inventions spontanées si modestes soient-elles, apportent le germe de transformations profondes. Les découvertes qui ont changé les sociétés ont été presque toutes l'œuvre d'individus sans pouvoirs légaux, aussi bien les inventions portant sur l'infrastructure (sciences et techniques) que les doctrines religieuses et politiques modifiant les superstructures institutionnelles. Qu'étaient les pouvoirs de Spinoza, Kant, Rousseau, Fulton, Pasteur, Marx ou Blériot par rapport à ceux des dirigeants ou des grands possédants de leur époque ?

Deuxièmement, par la gestation inconsciente d'impulsions collectives. Ces impulsions suscitent des images et des idées qui poussent à certaines formes d'action.

Nous touchons là à l'un des problèmes fondamentaux de la polémologie. De certaines conjonctures démo-économiques jaillit l'agressivité des masses.

Obscurément, celles-ci désirent alors (ou sont prêtes à accepter) la guerre. En général, la surabondance d'hommes jeunes par rapport aux tâches essentielles de l'économie crée une structure agressive. Lorsque dans un grand Etat, cette structure se *conjugue avec une haute technicité*, toutes les conditions sont remplies pour que les masses suggèrent à leurs chefs une politique belliqueuse qui éclatera lorsque la conjoncture extérieure s'y prêtera. Telle était la composition sociale de la France en 1792 et de l'Allemagne en 1939.

Inversement, lorsqu'à la suite de pertes et de destructions guerrières la structure démo-économique se modifie, les masses antérieurement enflammées deviennent réticentes. Les chefs qui ne perçoivent pas ces fluctuations inconscientes agissent à contre-courant de la conjoncture. Ainsi Napoléon dans les dernières années de son règne. Mais les pacifistes à contre-courant encourent également l'impopularité. Ainsi Louis XVI par ses hésitations relatives à la guerre de l'Indépendance américaine. De même, Louis-Philippe lorsque, les pertes des guerres napoléoniennes ayant été comblées, l'agressivité collective se trouva reconstituée.

Ainsi, parfois en communion avec les masses et soutenu par leur ferveur, parfois impopulaire, le chef d'Etat exerce l'option fondamentale, symbolisée par les attributs des anciens Pharaons : le fouet qui excite et le crochet qui retient : exalter ou calmer. Il doit savoir surtout, disaient les Taôïstes « ralentir les cadences, calmer les impatiences, remplir les ventres et affaiblir les cœurs ».

L'influence sémantique des masses. — Vico disait que le peuple finissait à la longue par imposer ses conceptions à ses dirigeants. Car, par l'usage innombrable, il réussit toujours à

donner aux mots un sens qui correspond à sa manière de penser, à ses opinions et à ses tendances.

Ainsi se trouvent peu à peu modifiés l'acception des mots, leurs charges affectives, leur puissance évocatrice, les sentiments qui les accompagnent. En période de crise, cette évolution sémantique se précipite. Certains termes deviennent laudatifs ou insultants suivant la conjoncture politique ou idéologique, ainsi « culte de la personnalité », « aristocrate », « colonialiste », « impérialiste », « poilu ». Les Anglais, maîtres en matière d'humour, ont fini par donner à leurs deux grands partis politiques des noms qui furent jadis des appellations injurieuses (*whig* et *tory*).

III. — Action politique consciente des masses

Passant de l'action inconsciente à l'action consciente, les masses s'explicitent. Elles forment alors l'opinion publique.

L'importance de l'opinion publique est liée à son information et à ses moyens d'expression. C'est pourquoi, les penseurs qui préparèrent la Révolution française réclamèrent, à l'exemple de la Hollande, de l'Angleterre et des Etats-Unis, la liberté de la presse ainsi que le droit du peuple à une représentation permanente mais renouvelable.

Les théoriciens de l'Ancien Régime, tel Boulainvilliers, estimaient que le peuple avait remis définitivement et une fois pour toutes sa souveraineté aux mains des rois. Il ne pouvait être question de la leur reprendre. Ils ajoutaient que les « représentants naturels » du peuple étaient les notables, les évêques, les membres inamovibles des anciens Parlements. A quoi J.-J. Rousseau répliquait que la souveraineté du peuple était imprescriptible et que, s'il ne pouvait gouverner directement lui-même comme dans les très petits Etats, ses représentants devaient être élus directement par lui pour une courte durée.

IV. — Formation des partis politiques

L'expérience montre que partout où existe la liberté d'opinion et d'élection, les citoyens se divisent en partis séparés par leurs programmes ou leur idéologie. Toutefois, un certain degré de civilisation, une certaine habitude du jeu des Assemblées parlementaires et du respect de la pensée d'autrui sont nécessaires pour que les partis s'en tiennent à la discussion courtoise. En France, les premiers essais parlementaires furent désastreux. Les partis ne purent se supporter et s'entreguillotinèrent à qui mieux mieux. Au cours du ^{xx}^e siècle, se massacrèrent également les représentants des tendances antagonistes au sein des grands partis uniques.

Le fonctionnement de la démocratie est lié à l'éducation politique des masses, à leur information et à leur degré d'aisance économique. Elle réussit dans la mesure où il s'y forme une opinion libre et bien informée.

La dictature des partis uniques. — Il s'agit là d'un phénomène récent datant d'un demi-siècle à peine. Et qu'est-ce que cinquante ans pour l'histoire ? L'analyse sociologique de ce phénomène politique nouveau doit porter d'abord sur ses origines historiques.

Le parti unique s'est instauré d'une manière qui paraît stable (toujours dans les limites de ce demi-siècle), dans les pays où traditionnellement jusqu'alors, le pouvoir politique et le pouvoir religieux se confondaient, notamment en Russie, en Chine et dans les pays musulmans. La plupart d'entre eux n'avaient jamais traversé de régimes politiques intermédiaires, tels que les monarchies constitutionnelles et les républiques oligarchiques.

Dans les pays catholiques ou protestants où le spirituel et le temporel sont traditionnellement séparés, le parti unique ne réussit jamais à se faire accepter entièrement par l'opinion publique. En Allemagne, comme en Italie, il ne s'imposa que par une violence continue. Finalement, pour maintenir leur autorité, les chefs furent amenés à chercher des diversions en des aventures guerrières qui leur furent fatales.

Peu à peu se sont dégagées les grandes lignes de fonctionnement des partis uniques. Tout d'abord, ceux-ci reprennent en termes nouveaux la doctrine des « représentants naturels » du peuple qui, dans les anciens régimes, étaient les prélats et les notables. Désormais, ces représentants naturels seront les membres, pratiquement inamovibles et choisis par cooptation, du conseil restreint gouvernant le parti. Les hommes qui exercent l'autorité politique ne sont jamais élus, mais nommés par les chefs (le *fürerprinzip* des Nazis) ou cooptés.

Sans doute existe-t-il dans ces Conseils des tendances adverses ou divergentes. Mais les discussions sont secrètes. Les crises qui peuvent en découler restent occultes analogues aux anciennes « Révolutions de Palais ».

Enfin, la stabilité et l'impavidité du parti unique correspondent à une égale stabilité, à une égale infaillibilité, des dirigeants qui l'incarnent.

Leurs décisions ne peuvent être ni discutées, ni critiquées, ni contrôlées. Quel que soit son mécontentement, le peuple ne peut obtenir leur renvoi. Il s'ensuit que les hautes charges tendent à devenir viagères. La doctrine et la flatterie aidant, point d'espoir d'assouplissement. Car seule la discussion évite la rigueur inhumaine des desseins. Les fluctuations d'un pouvoir soumis au contrôle de l'opinion publique et même aux flottesments des partis, permettent une certaine *compensation des erreurs*. Dans le cas contraire, comme le disaient mélancoli-

quement les théologiens du Moyen Age, il faut attendre que le ciel envoie aux sujets un roi meilleur. En attendant, la patrie est en viager.

V. — Les caractéristiques du fonctionnement des régimes totalitaires

Chose curieuse les régimes autoritaires actuels à forme pseudo-démocratique ont ressuscité spontanément les principaux traits de la *République de Venise*. Celle-ci était citée comme un modèle de stabilité constitutionnelle puisqu'elle dura sept siècles. Elle était gouvernée par un « Comité central » omnipotent, le *Conseil des Dix* présidé par un doge inamovible. Auprès d'eux siégeait une nombreuse Assemblée, le *Grand Conseil* représentant le corps privilégié des patriciens.

Seuls possesseurs des droits politiques, les patriciens formaient une noblesse héréditaire, dont on pouvait être exclu pour motif grave comportant pour le moins, bannissement et confiscation des biens. On voit l'analogie avec les membres des partis uniques modernes qui constituent dans les Etats totalitaires l'équivalent d'une aristocratie privilégiée.

Minorité exerçant sans partage tous les droits politiques ayant seule vocation aux fonctions importantes de l'Etat, de l'administration et de l'économie, jouissant d'avantages matériels très appréciables, surtout en pays de pénurie, les membres du parti constituent une véritable aristocratie et qui tend à une hérédité inavouée. En Russie, les effectifs du Parti ont oscillé entre 3 % et 5 % de la population.

Les immenses avantages que confère l'appartenance au parti, affermissent la discipline et le

conformisme. Quiconque en est exclu perd tout : son emploi, sa maison, en un mot à la fois sa respectabilité et ses ressources. L'exclusion est sans doute plus grave encore qu'à Venise où elle intéressait principalement le temporel. Elle équivaut à l'excommunication au Moyen Age.

Cette analogie entre les structures politiques des régimes totalitaires et la République des Doges est un exemple frappant de *l'homologie* des organes institutionnels. Il montre comment des structures sociologiques analogues suscitent des institutions structurelles équivalentes. Mais cette ressemblance s'arrête à un point essentiel : les mentalités ont changé. Les apports psychologiques de la Révolution française les ont renouvelées, apportant à la fois d'autres idéaux, d'autres motivations et d'autres arguments justificatifs.

VI. — Le respect des formes démocratiques dans les régimes autoritaires actuels

C'est là un fait psychologique important, révélateur des mentalités modernes, et présageant aussi de l'évolution future des partis uniques. Presque partout ceux-ci ont senti la nécessité de respecter les *archétypes profondément ancrés dans les mentalités des masses depuis la Révolution française*. Les idées d'égalité des droits, de liberté, de suffrage universel sont depuis 1789 lourdes d'une telle charge émotive et d'une telle puissance de suggestion, que leurs adversaires autoritaires furent, presque tous, obligés d'en adopter les formes. D'où le maintien du langage égalitaire et des rites du suffrage universel, mais vidés de leur réalité, puisque les votants ne peuvent désigner que les candidats choisis par le pouvoir.

Pourtant le rituel démocratique respecté dans sa forme par les Etats totalitaires n'est pas une parodie dérisoire comme le soutiennent leurs adversaires. Il constitue la reconnaissance des doctrines de Spinoza, de Rousseau et de Kant sur la souveraineté du peuple et la légitimité du pouvoir. *Ces simulacres d'élections sont un hommage que les régimes totalitaires rendent à la démocratie.*

Ce formalisme tend à signifier que la dictature ne serait qu'un acheminement imposé par les circonstances, la pauvreté et l'inéducation des masses non encore préparées à exercer leurs droits, vers la véritable démocratie, celle qui comporte nécessairement la liberté d'opinion, d'expression et de choix. Blanqui, créateur de la doctrine de la dictature du prolétariat ne l'entendait pas autrement : elle était pour lui une tutelle provisoire, la transition inévitable entre l'Ancien Régime et la souveraineté du peuple. *Le parti unique c'est, du moins en théorie, la démocratie différée.*

VII. — Le bipartisme

G. Tarde avait formulé la théorie du « duel logique ». Il entendait par là le fait que lorsqu'un problème grave se pose, les opinions, quelle que soit leur diversité finissent par se grouper en deux camps : le pour et le contre. Reprenant implicitement cette théorie, M. M. Duverger (1) constate que le *régime parlementaire tend toujours à fonctionner comme un bipartisme*. Comme dans la numération binaire, les votes tranchent par *oui* ou par *non*. C'est ainsi que fonctionne toujours la démocratie en Angleterre. L'opposition, même lorsque son programme diffé-

(1) Cf. Gabriel TARDE, *La logique sociale*, et Maurice DUVERGER, *Les partis politiques*.

rait peu de celui du parti au pouvoir, exerçait et exerce encore une fonction officielle — l'opposition de Sa Majesté — de contrôle et de critique. Ce faisant, elle représente vis-à-vis du pouvoir les droits du consommateur et du contribuable et veille au respect des droits et des lois. « Les principes, dit Bergson, siègent dans l'opposition » (1).

VIII. — Unification et disparité des mentalités dans les masses

Les masses d'un même Etat n'ont pas toujours la même mentalité. En Occident, au Moyen Age, les seigneurs, les paysans et les bourgeois, partageaient les mêmes croyances, les mêmes modes de pensée. Au contraire, à partir de la Renaissance, les classes cultivées adoptèrent un mode de pensée rationnel, et des valeurs esthétiques tirées de l'Antiquité, alors que les masses demeuraient médiévales.

Au point de vue politique, une telle situation se révèle plein de dangers. Aux temps gréco-romains, les flots de civilisation vivaient sous la perpétuelle menace de Barbares, ceux de l'intérieur ou ceux de l'extérieur. A la Renaissance commença un effort remarquable qui dura trois siècles pour amener à la mentalité nouvelle les Barbares de l'intérieur.

Même problème plus aigu, dans les pays où aujourd'hui les masses sont primitives. Minorité occidentalisée, la classe cultivée, souvent infime, risque d'être coupée du peuple qu'elle ne parvient ni à encadrer ni à éduquer. Schéma sociologique semblable, comme nous le disions, à celui de la Renaissance ; des dirigeants imbus du rationalisme gréco-romain, entourés de masses de mentalité archaïque.

(1) Cf. HENRI BERGSON, *Les deux formes de la morale et de la religion*.

Mentalité rationnelle contre mentalité magique.
Elite contre « anti-élite ».

Cette lutte se poursuit à une échelle gigantesque dans la plupart des pays asiatiques et africains. Leur rationalisation réussira dans la mesure où elle ne sera pas débordée par la démographie galopante. On note en effet, des retours à l'anarchie tribale, aux anciens cadres fétichistes souvent étrangement mêlés à des surenchères démagogiques suscitatrices de troubles et de guerres civiles.

IX. — La dépolitisation actuelle des masses

Phénomène caractéristique de l'Occident. Car en Orient, les masses ne participèrent jamais à la vie politique.

La première raison de cette dépolitisation semble un réflexe de satiété et de découragement. La débauche de discussions à laquelle les partis occidentaux se sont livrés jusqu'à la deuxième guerre mondiale, la virulence des doctrines et la violence de leurs adeptes, les marchandages électoraux, les alliances douteuses ont été considérés, à tort ou à raison, comme responsables de la catastrophe de 1940. Les démocraties ont été affaiblies par leurs polémiques finalement inefficaces en face du monolithisme des dictatures agressives. Bien que ces dernières aient été finalement écrasées, il en est résulté une désaffection pour l'émiettement des partis.

Après la guerre, les structures se sont modifiées. Les anciens partis politiques n'ont pas retrouvé leur audience. Certains se sont ressoudés tant bien que mal, mais leurs déclarations d'intentions ne correspondaient plus que faiblement aux conjonctures nouvelles.

Il faut ajouter qu'après la guerre de 1940,

l'humanité s'est trouvée aux prises avec une expansion numérique sans précédent. Celle-ci nous éloigne de plus en plus des sociétés aux dimensions humaines. Le contact tend à devenir impossible entre les ensembles politiques et les individus. Jadis, l'Asie avait tenté de résoudre les problèmes de sa civilisation de masses (au XVIII^e siècle, on estimait que la Chine représentait la moitié du genre humain) par la ritualisation chinoise et le régime des castes hindou. (Il est à remarquer que l'Empire romain, sous Dioclétien, c'est-à-dire à son plus haut peuplement, tenta d'adopter un système de castes.) Aujourd'hui le parti unique, à la fois écran et intermédiaire obligatoire entre les individus et l'Etat, est l'une des solutions à cet apolitisme imposé par les structures. Plus respectueux de la liberté sont le bipartisme et les régimes présidentiels.

Les nations ont dû affronter des reconstructions et des réaménagements économiques, d'ordre de plus en plus technique. La classe politique et l'opinion se sont peu à peu convaincus que les problèmes sociaux se posaient surtout sous l'aspect de *l'inventaire des ressources et de leur utilisation rationnelle*. Paul Valéry écrit dans ses *Cahiers* : « Pas d'opinions politiques. Mais voir si dans un pays les routes sont bonnes, les services bien faits. L'ins-truction. »

Enfin, après les atrocités du nazisme et les cruautés de la guerre, tout le monde a fini par se rallier, du moins en paroles, aux mêmes valeurs morales. Pour la première fois, les progrès scientifiques et techniques font miroiter l'espoir d'une civilisation universelle de loisirs et de confort. Situation nouvelle posant d'immenses problèmes d'aménagement psychologique et matériel si l'on veut empêcher que ces loisirs et ces ressources nouvelles

ne soient gaspillés par ignorance et par manque d'imagination.

Les partis étant bon gré mal gré d'accord sur ces points fondamentaux, les distinctions entre eux tendent à s'effacer. Les masses ne se passionnent plus pour des conflits de nuances. Elles s'intéressent davantage à des réalités substantielles : l'amélioration des niveaux de vie, l'aménagement des loisirs, l'instruction, l'information. L'électorat féminin a, dans les démocraties, exercé en ce sens une grande influence. Les femmes ne s'en laissent pas conter et jugent un régime à ce qu'il leur apporte en aisance matérielle et en liberté d'esprit.

A cause de cet accord sur l'essentiel, la répétition incessante des positions idéologiques apparaît superflue. Même les journaux de parti essaient aujourd'hui de se faire attrayants. L'endoctrinement continu ne se pratique plus que dans les pays nouvellement nés à la vie politique et où les masses n'ont pas encore émergé de leur mentalité archaïque.

Cependant, il est un domaine essentiel où l'accord des bonnes volontés reste impuissant. Tout le monde se proclame pacifiste, les hommes d'Etat comme les autres. Cependant jamais l'humanité n'a autant dépensé pour les armements ni vécu sous la menace quotidienne d'hostilités aussi catastrophiques. Il faudra bien nous décider à croire qu'en matière de polémologie la bonne volonté et les bons sentiments ne suffisent pas, n'ont jamais suffi.

X. — Dépolitisation et technocratie

Les contradictions inhérentes au fonctionnement de la démocratie ont suscité quantité de critiques. Nous les résumerons en citant à dessein les termes les plus virulents qu'elles aient inspirés.

(*Citation ne signifie pas forcément approbation.*)

Première critique : les distinctions trop subtiles qui divisent les partis, l'émiettement de ceux-ci, l'impression de piétinement et d'impuissance qui finit par s'en dégager. Leurs querelles sont qualifiées de « byzantines » et leurs membres de phraseurs sans efficacité et dénués du sentiment de l'intérêt public.

Seconde critique : la fréquente médiocrité des élus du suffrage universel : « comitards » et toutes variétés de « l'homo-loquax ». Anatole France, cependant démocrate dit : « Avec le suffrage universel, les médiocrités ambitieuses se lèveront dans les bourgades.... »

Troisième critique : le doctrinalisme péremptoire et simpliste des partis au pouvoir ou non et leur suffisance comparée à la modestie des savants et des grands techniciens. Déjà Saint-Simon avait insisté sur ce point. Il lui semblait que, pour une nation, la mort des hauts personnages de l'Etat représentait une perte moins sensible que la disparition de ses techniciens ou de ses savants.

Enfin la période totalitaire, traversée par l'Europe, a donné de sombres exemples du décalage grandissant entre l'outrecuidance de dictateurs tout-puissants et la soumission des savants forcés de leur obéir. Ainsi Mussolini chassant d'Italie Ferrero, Fermi et Segré ; les chefs politiques russes tranchant risiblement en matière d'art, de poésie, de littérature, de philosophie et même de biologie. Enfin, Hitler avait à ses ordres, pour servir ses desseins de criminel dément, les plus grands esprits de la savante Allemagne.

De ces critiques est né le désir de voir, dans notre monde continuellement transformé par la science et l'industrie, les savants et les techniciens, assumer

directement le pouvoir, plutôt que d'être à la botte des hommes politiques. Ce programme, qui fut aussi celui des Saint-Simoniens, appelle à son tour les observations suivantes :

1^o En démocratie rien n'empêche un technicien qui en éprouverait la vocation d'affronter les compétitions politiques.

Mais l'étude est une chose, l'activité sociale, une autre. Il est rare que les mêmes hommes soient attirés par les deux à la fois.

2^o Le même Saint-Simon pensait que peu à peu le « Gouvernement des hommes » serait remplacé par le « Gouvernement des choses ». Spencer croyait que les sociétés en devenant industrielles perdraient leur caractère militaire.

Il est vrai que l'avancement des sciences et des techniques déterminera de plus en plus l'avenir des nations. « Il n'y a plus actuellement, dit Louis Armand, qu'une matière première c'est la matière grise. » Toutefois, jusqu'à présent, l'expérience a montré que même en gouvernant les choses, il fallait continuer à gouverner les hommes, surtout à notre époque où malgré la prédiction optimiste de Spencer, la politique générale continue à déboucher sur la violence et sur la guerre.

3^o Il ne semble pas que les techniciens aient encore apporté quelque solution au problème qui aujourd'hui menace non seulement le bonheur, mais la survie même de l'humanité. Les plus grands savants, tel Oppenheimer, se contentent d'adhérer avec plus ou moins de ferveur à telle doctrine politique en vogue, ou à ressasser le vieux pacifisme sentimental. Maîtriser une science n'empêche point d'être ignorant ou naïf en politique.

4^o Lorsqu'un savant parvient à un poste politique élevé, il est rapidement amené par la force des

choses, à agir — souvent avec moins d'à-propos — comme tout autre homme, à la même place, l'aurait fait. Painlevé fut un grand savant et un excellent homme. Il ne paraît pas avoir été supérieur aux autres chefs de gouvernement de son temps.

5^o Nous ne parlons en ce moment que de vrais savants. Ajoutons-y la cohorte des pseudo-savants, surtout de ceux qui s'appliquent à *travestir en pseudo-science leurs intérêts ou leur fanatisme de parti*. Les sorciers qui régissent les tribus primitives se considèrent aussi comme des technocrates. Les récents dictateurs ont adopté la position du super-technicien « qui a toujours raison », du « génial Père des Peuples », au « Führer à la parole rayonnante ».

6^o L'histoire montre que les corps inamovibles composés de pseudo ou même de vrais savants, se sont souvent montrés très conservateurs, hostiles aux innovations, sourds à l'opinion publique et insensibles aux souffrances des peuples. Ainsi au début de la Révolution française l'opposition des Parlements et des Universités, à l'action, pourtant très modérée, de l'Assemblée constituante. De même, de nos jours, l'attitude de nombreux « corps constitués » face aux problèmes urgents et vitaux de la surpopulation.

XI. — La dépolitisation intérieure s'accompagne actuellement d'une politisation internationale

Parallèlement un phénomène nouveau, recélant des dangers certains, est allé s'affirmant depuis la première guerre mondiale. L'affrontement politique doctrinal tend à s'établir maintenant non plus entre partis d'un même Etat, mais entre des groupes d'Etats, alliances, ligues ou coalitions, chaque

groupe s'estimant le champion d'une doctrine et s'en proclamant le héraut.

L'agressivité des masses est ainsi polarisée vers l'extérieur. En 1914, Anglais, Américains, Français et Italiens se considéraient comme les champions d'une liberté opposée à la tyrannie des Prussiens. En 1940, la lutte était encore plus violemment idéologique. Demain que sera-t-elle ?

La dénomination de « guerre révolutionnaire » n'a déjà que trop servi pour justifier les plus récentes hécatombes.

Ainsi, la dépolitisation intérieure des Etats civilisés est-elle aujourd'hui fâcheusement compensée par la politisation de leurs rapports internationaux. La charge affective de cette politisation, les orages qu'elle recèle s'accumulent créant des zones belligènes autrement dangereuses que celles des conflits entre compatriotes. Car les crises y ont pour sanction la guerre. A l'acharnement et au fanatisme des anciennes guerres de religion s'ajouteront les facteurs belligènes engendrés par l'expansion biologique sans précédent à laquelle nous assistons.

CHAPITRE VIII

TYPOLOGIE DES RÉGIMES POLITIQUES

I. — Les confusions de mots

Lorsqu'il s'agit de déterminer le fonctionnement véritable d'un régime politique, il faut se méfier avant tout des *confusions sémantiques*. Le même mot est appliqué à des systèmes en réalité complètement différents. Les historiens appellent indistinctement « républiques » les Cités grecques dont les unes étaient démocratiques, les autres aristocratiques. République encore la République romaine dont la constitution avec ses Consuls, ses Tribuns, ses Censeurs, son Sénat et son Assemblée du Peuple était tellement complexe que Polybe hésitait à la classer monarchie, aristocratie ou démocratie. De plus, toutes ces républiques antiques étaient composées d'une petite minorité de citoyens ; le reste de la population était formé de plébéiens et de métèques sans droits politiques, ou d'esclaves ne jouissant même pas de la personnalité civile.

Même confusion verbale pour les monarchies. Celles-ci vont des despotismes asiatiques où le souverain dieu ou quasi divinisé ne rencontre aucune limite à ses volontés ni à ses caprices, aux diverses monarchies constitutionnelles occidentales, jusqu'à celles où « le roi règne mais ne gouverne pas ».

Certains historiens ont soutenu que Louis XIV

jouissait de moins de pouvoirs qu'aujourd'hui le Président des Etats-Unis. Les derniers Bourbons devaient compter avec le Parlement et les Etats provinciaux, avec les privilèges de la noblesse et du clergé, avec les franchises et les chartes des villes, avec les droits de certaines corporations et d'innombrables coutumes.

II. — La liberté critère fondamental des régimes politiques

Les précurseurs de la sociologie politique ont proposé des critères permettant de classer les types de gouvernement. La *Loi des trois Etats* d'Auguste Comte établit un lien direct entre les mentalités des peuples et leur organisation politique. Selon lui, à la prédominance des croyances religieuses correspond l'*Etat théocratique* gouverné par les corps sacerdotaux. Dans l'*Etat métaphysique* la souveraineté appartient aux doctrinaires ; l'esprit de système y passe avant la réalité, les hommes y sont sacrifiés aux principes. Enfin, dans l'*Etat positif* il voit la maturité et l'état adulte de l'humanité. On y recherche l'adaptation des idées et des lois aux faits, l'*expérience devenant le seul critère d'une vérité toujours revisable*.

Herbert Spencer, à une époque où, dans le monde, plusieurs républiques et monarchies constitutionnelles fonctionnaient normalement, écrit que dans les Etats complexes, il n'existe en réalité que deux formes de gouvernement :

1^o *La bureaucratie* où le pouvoir appartient à l'administration et aux fonctionnaires ; 2^o *La démocratie* où les élus du peuple contrôlent l'administration et décident des grandes options politiques.

Depuis Spencer l'histoire a traversé une période

particulièrement agitée. A la lumière de ces soixante dernières années est apparue d'une manière éclatante la ligne de démarcation fondamentale différenciant les régimes politiques.

Cette différence, c'est la *liberté*. Certains régimes, de quelque nom qu'ils s'appellent, la refusent à leurs citoyens; d'autres la leur accordent. Sans doute, en fin de compte dans tous les régimes le pouvoir est exercé par une oligarchie dont le simple citoyen reste toujours fort éloigné. Mais ce simple citoyen est néanmoins directement concerné dans sa vie et son bonheur personnel par la liberté.

La véritable nouveauté dans l'histoire des institutions, c'est la liberté politique. Elle n'existe que depuis fort peu de temps, l'immense majorité des systèmes de gouvernement l'ayant précédemment exclue au profit de l'autorité.

La plupart des sociétés ont été dominées par un esprit de pessimisme ou de brutalité, abaissant l'homme, se méfiant de la spontanéité des individus, de leurs initiatives, de leur réflexion. Il faut en venir au XVIII^e siècle pour voir éclore avec les philosophes et les encyclopédistes, une philosophie optimiste faisant crédit à la nature humaine, à sa bonté spontanée, à ses facultés inventives. Ils rejoignaient, après un immense détour, Socrate et son « nul n'est méchant volontairement ».

III. — Géopolitique de la liberté

Les conceptions politiques de l'Occident, depuis qu'il existe des Etats, se sont opposées à celles de l'Asie. L'Occident a toujours défendu la Cité indépendante ou tout au moins pourvue de franchises, tels les municipes romains ou les communes médié-

vales qui tempéraient sur leur territoire l'omnipotence de l'autorité centrale ou féodale.

La civilisation méditerranéenne opposait l'Etat gouverné par un pouvoir légal formé de magistrats, au despotisme oriental tel que l'Empire perse et l'Egypte pharaonique.

L'Etat romain devenu monarchique respecta jusqu'à la fin la démocratie municipale et l'existence du Sénat dont il recevait théoriquement l'investiture.

Dans les monarchies de l'Europe chrétienne, le souverain et les Grands restaient soumis, sinon à la loi, du moins à la morale commune, au jugement de l'opinion et de la religion. Le monarque n'y était pas divinisé, la fusion entre le temporel et le spirituel évitée. La Bible — sur ce point « occidentale » — séparait la royauté du corps sacerdotal jusque dans le recrutement réservé, comme on le sait, aux descendants d'Aaron.

L'Eglise catholique a consolidé ce dualisme en refusant toujours de se soumettre sans conditions au pouvoir séculier.

Les reflux de l'Asie sur l'Europe se mesurent à l'adoption des formes politiques orientales et au recul de la liberté : tendance à la confusion du spirituel et du temporel, absence de séparation des pouvoirs. Ainsi Byzance et l'Empire turc.

A l'inverse, l'influence de l'Europe se mesure à l'adoption par des Etats asiatiques — et par ses propres marches — d'institutions teintées d'esprit démocratique. L'imitation joue dans l'un ou l'autre sens, même lorsqu'il ne s'agit que de velléités brèves aux yeux de l'histoire, mais révélatrices.

IV. — Séparation des pouvoirs et garanties constitutionnelles

C'est surtout en méditant l'expérience anglaise que Montesquieu a élaboré sa célèbre doctrine de la séparation des pouvoirs qui inspira les juristes de la Révolution française : le législatif et le judiciaire doivent être, soutenait-il, indépendants du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du gouvernement. Celui-ci ne peut ni édicter des lois de sa propre autorité, ni prononcer des condamnations, ni donner des ordres aux Tribunaux ou aux Juges.

La confusion de ces trois pouvoirs était de règle dans le despotisme oriental et même (sous réserve de certains privilèges et franchises) dans les monarchies absolues européennes.

Les juristes de 1789 complétèrent ces principes fondamentaux par certains corollaires relatifs à la défense individuelle des citoyens : telle l'interdiction de condamner des actions qu'aucune loi ne punissait expressément (*nulla poena sine lege*) et celui qui réputait le prévenu innocent jusqu'à ce qu'il fût définitivement jugé.

Ajoutons : la suppression de la peine de mort pour délits politiques et délits d'opinion, dans tous les pays civilisés. Ailleurs la peine de mort, supprimée pour les assassins, est maintenue en matière politique et pour « crimes économiques ».

TROISIÈME PARTIE

BUTS ET FORMES DE L'ACTION POLITIQUE

CHAPITRE IX

LES VOCATIONS POLITIQUES ET LEURS MOBILES

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la politique est vécue et « agie » par des hommes. Le premier problème, dès que l'on s'écarte de la solution reposante de l'hérédité, est celui des vocations politiques. Pourquoi certains hommes aspirent-ils à gouverner les autres, à les diriger ? Pourquoi briguent-ils la faveur d'être choisis, cooptés ou élus ? C'est là le mystère des aptitudes individuelles et de leur répartition (1), qui d'ailleurs ne peut être traité en dehors des circonstances particulières de la vie et surtout de l'enfance de chacun de nous. Les épisodes de la formation d'un caractère, leurs chocs aux archétypes sociaux, dirigent notre inconscient. Depuis saint Augustin et J.-J. Rous-

(1) Remarquons que, jusqu'à présent, les sciences humaines ne se sont guère penchées sur les problèmes de la répartition psychologique et statistique des *aptitudes* et des *vocations*.

seau, précurseurs de la psychanalyse, de grands progrès ont été faits dans ces recherches (1).

Les vocations politiques, à l'instar des autres, cherchent toutes les occasions de se réaliser. Elles s'inspirent de multiples raisonnements religieux, moraux ou sociaux, pour s'affirmer, pour se légitimer. Justification principale : la pensée de Platon : « Le châtiment de ceux qui refusent de s'occuper des affaires publiques, est que les affaires publiques tomberont entre les mains de gens moins vertueux ! »

L'éclosion d'une vocation politique comporte souvent l'adoption d'une idéologie. L'aspirant dirigeant en sera imbu. Sa tâche sera de le faire triompher. Il s'investira lui-même d'une mission universelle, destinée flatteuse entre toutes. Ainsi Robespierre se faisant l'apôtre de Jean-Jacques Rousseau, ou Lénine celui de Karl Marx.

Dans d'autres cas, les aspirants dirigeants, sans prétendre à l'apostolat, se contenteront d'adopter une ligne de conduite politique de portée plus restreinte. Ils se voudront, comme Robert Peel, l'homme du libre-échange économique, ou comme Disraéli et Chamberlain, les réalisateurs d'une politique impériale ou, comme Charles Benoist, le protagoniste de la représentation proportionnelle. Les exemples abondent.

Enfin s'ajoutent à ces vocations idéologiques désintéressées, ceux pour qui la promotion politique est simplement affaire de prestige, d'ambition ou d'intérêt.

(1) Voir par ex. LAFORGUE, *Le complexe de l'échec* ; ALLENDY, *Le complexe de la trahison*. En 1917, Th. Ribot, dans un article de la *Revue Philosophique*, consacré à la psychanalyse, prévoyait que la guerre motiverait d'innombrables complexes. Ayant assisté à Vienne aux manifestations d'enthousiasme populaire qui marquèrent l'annonce de la déclaration de guerre, Hitler rentra chez lui et, bien qu'il se crût athée, il tomba à genoux pour remercier le Seigneur de lui avoir permis de vivre une heure pareille.

Actuellement l'une des principales différences entre les pays prospères et les autres a trait aux buts (avoués ou non) des vocations politiques. Dans les pays pauvres d'économie étatisée, la promotion politique est la principale source de gloire ou de gloriole et, surtout d'aisance. Il faut être bien pensant pour obtenir un habitat convenable, un travail agréable et suffisamment rémunéré. L'Etat étant le seul employeur, tout dépend en dernier ressort de sa faveur ; les capacités et les œuvres passent au second rang.

Dire qu'on ne fait pas de politique, c'est encore faire de la politique. Les aspirants dirigeants qui ne préconisent point de modification au régime qui les encadre désirent simplement y faire carrière en paix. Implicitement, ils partagent l'idéologie du régime que leur absence de parti consolide. L'*apolitisme* est donc souvent une position politique comme une autre.

Mais quelquefois aussi, il exprime par un accord tacite, la conviction que *les vrais problèmes sont ailleurs*, c'est-à-dire dans les modifications structurales mentales, matérielles et techniques. L'*apolitisme* contrebalance alors l'autre position extrême, celle de l'engagement politique à tout prix.

CHAPITRE X

THÉORIES ET DOCTRINES POLITIQUES

I. — Les théories

Il faut soigneusement distinguer entre les *théories* et les *doctrines*. L'élaboration d'une théorie suppose une attitude scientifique. Car toute théorie est une explication d'ensemble reliant entre eux une série de phénomènes. Elle constitue un essai de généralisation.

Dans les sciences humaines la principale démarche de l'esprit consiste d'abord en la *perception des faits*, puis en la *réflexion sur ces faits*. La science se constitue et s'enrichit grâce à cette *oscillation continue de l'observation à la méditation et de l'hypothèse à la vérification*.

Mais la réflexion politique et sociologique ne pouvant se fonder que sur l'observation de faits passés, prend figure quoi que l'on fasse de philosophie et d'histoire. Durkheim disait : « La sociologie, c'est l'histoire entendue d'une certaine façon. »

Sans théories explicatives, la vie sociale ne sortirait pas du stade empirique, en quelque sorte, instinctif. Il serait impossible de *prendre conscience* de nos conduites, de nos institutions, de nos besoins. Nous serions démunis de tout système de références. Comme le primitif que Lévy-Bruhl interrogeait patiemment sur ses croyances et qui finit par lui

répondre : « Nous ne savons pas au juste ce que nous croyons, mais nous avons peur », nous *éprouverions* besoins, malaises et déséquilibres sans les comprendre ni les exprimer.

G. Ferrero définissait la civilisation : « Une lutte incessante contre la peur. » En élargissant notre compréhension, les théories nous rassurent. Elles contribuent à apaiser notre angoisse. Car les phénomènes sociaux ne sont pas moins chargés de mystère que les autres phénomènes naturels. C'est pourquoi les théories socio-politiques sont, elles aussi, une des formes intellectuelles de la lutte contre la peur.

Pour l'homme politique, les théories offrent l'avantage d'une appréhension rapide de nombreuses expériences passées. Elles mettent à sa disposition des rapprochements et des analogies entre hier et aujourd'hui. Exemples de théories socio-politiques originales : *Le discours sur l'histoire universelle*, de Bossuet ; la *Loi des trois Etats* d'Auguste Comte. Autre exemple : la théorie de Durkheim sur les formes de la division du travail et l'évolution du droit, sur le passage de la sanction répressive à la sanction restitutive.

Ainsi les théories éclairent-elles l'action politique, lui fournissent-elles des aliments intellectuels, des références et des arguments.

II. — Les doctrines

Alors que les théories ne peuvent porter que sur le passé, les doctrines établissent, plus ou moins hardiment, un lien entre le passé et l'avenir. Elles sont *normatives* et *incitatives*. Elles veulent montrer la route à suivre. Elles sont aussi *prospectives*, c'est-à-dire qu'elles s'efforcent de percer l'avenir et, à travers leurs supputations et leurs prédictions, posent des règles d'action et proposent des objectifs futurs.

Les doctrines ne jouent pas un rôle moindre que les théories. Elles sont le moteur nécessaire de l'action consciente. Sans doctrine, l'action politique, forcée-

ment tournée vers l'avenir, manquerait de bases rationnelles. Sans doctrine, une révolution ne serait qu'une émeute ou une razzia.

C'est ici que se place la célèbre divergence entre Hegel et son disciple dissident Karl Marx. Pour Hegel, c'était l'« idée » (entendez : la doctrine et la philosophie) qui animait et gouvernait la matière (entendez : la réalité sociale). Au contraire pour Marx, l'idée ne venait qu'au second rang. La conjoncture matérielle lui semblait primordiale.

Un siècle d'études, d'observations et de discussions menées à la lumière de cette célèbre controverse, montre que ces deux positions sont également excessives. L'homme est à la fois *homo faber* et *homo sapiens*. Les structures matérielles et les structures mentales sont inséparables.

D'autre part, la position de la plupart des penseurs politiques est complexe : l'œuvre de Marx par exemple comporte : *a*) une *théorie historique* comportant l'explication à sa manière — par l'évolution dialectique — d'une série d'événements ; *b*) une *théorie perspective* déduisant du passé l'aboutissement de cette évolution historique, c'est-à-dire prédisant l'avenir (le « sens de l'histoire ») ; *c*) une *doctrine politique proprement dite*, dessinant des méthodes d'action et reprenant essentiellement, à Babeuf, l'idée de lutte des classes et, à Blanqui, l'idée de dictature du prolétariat.

Les dangers des doctrines politiques. — C'est un malheur de borner l'action politique à un pur empirisme, sans s'appuyer sur aucune théorie ni aucune doctrine. Mais c'est un plus grand malheur encore qu'une politique aveuglément doctrinale. Car l'empirisme, lui, est modeste alors que l'esprit doctrinaire est souvent prétentieux et fanatique. Les doctrinaires perdent facilement tout contact avec

les réalités psychologiques ou économiques et, à vouloir changer la nature de l'homme, aboutissent à une tyrannie inhumaine sourde à l'expérience et à la souffrance. Ils réinventent le lit de Procuste : l'homme « doit » s'adapter à la doctrine. Ils postulent que l'homme a été fait pour les doctrines et non les doctrines pour l'homme.

Doctrines et théories se révèlent redoutables lorsque, au lieu de rester dans leur rôle d'instruments de la pensée et de l'action politique, elles deviennent leurs maîtres ; lorsque par paresse d'esprit, besoin de certitude à tout prix et fanatisme, elles sont tenues pour des vérités absolues et définitives.

La réalité sociale est toujours changeante. L'histoire ne s'arrête jamais. Son irréversibilité ne s'applique qu'au passé. Elle n'engage pas l'avenir qui reste inconnu et imprévisible. « Si, comme dit Jacques Prévert, on avait su en 1779 ce qui se passerait en 1789 ; en 1793, ce qui se passerait en 1803 ; en 1805, ce qui se passerait en 1815, bien des choses auraient changé. » Prétendre connaître le « sens de l'histoire » revient à un acte de foi. C'est pourquoi théories et doctrines doivent être perpétuellement révisées. Les plus grands crimes contre l'humanité ont été commis par des hommes qui avaient la prétention d'arrêter l'histoire. *L'inflexibilité ne remplace pas l'intelligence.*

Les auteurs des grandes doctrines politiques ont été en général des hommes modestes œuvrant pour le bien de l'humanité. Mais ils ont trouvé des esprits d'un simplisme redoutable pour les prendre au mot et tirer de leurs cogitations des conclusions sangui- naires. C'est l'« énorme naïveté du crime » dont parlaient Lombroso et Ferri.

Ainsi depuis Rousseau, les pires tyrans se réclament-ils de la souveraineté populaire. Et Gobineau !

Ce sympathique Cadet de Gascogne ne crut jamais avoir écrit autre chose qu'un essai d'ethnologie. On sait ce qu'en fit le racisme hitlérien. Et Georges Sorel ! Cet historien rêveur et veuf inconsolable, fut après sa mort, choisi par Mussolini comme son maître à penser et présida ainsi intellectuellement aux aventures sanglantes du fascisme, puis du nazisme. Le prétexte et l'aliment idéologique à l'agressivité des deux gigantesques coalitions qui se divisent aujourd'hui le monde, ont été fournis par un pauvre réfugié juif qui, dans un appartement meublé de Londres, avait écrit *Le Capital* sur la table de sa salle à manger.

La gloire posthume des innocents fondateurs de doctrines est faite du fanatisme de leurs disciples. Avec un peu de chance le plus médiocre de ces penseurs peut espérer présider un jour à des hécatombes.

Autre grave danger des doctrines : ceux qui en font la justification de leurs pouvoirs ont toujours tendance à les imposer comme des articles de foi soustraits à toute discussion. Par la répétition incessante et la « mise en condition » ils prétendent créer un homme nouveau conforme à la doctrine et à leur dévotion. On oublie que les expériences de Pavlov ne sont certaines que sur les animaux. Car le propre de l'homme est que la réflexion s'intercale entre la perception et la réaction.

Jusqu'à l'imitation, comme l'a montré Tarde, revêt souvent la forme de l'« imitation contraire », forme de l'association d'idées par contraste. L'homme est essentiellement un animal qui invente. Mais l'invention est imprévisible, parce qu'elle est individuelle.

Les incitations doctrinales et la conjoncture. —
Remarque importante : les idéologies qui ont en-

traîné des effets homicides sont parfois restés lettre morte pendant longtemps ou n'avaient comporté que des applications pacifiques.

Un problème sociologique se pose. Pourquoi des doctrines qui n'ont été conçues qu'à des fins morales pacificatrices finissent-elles par justifier des massacres ? Comment, et dans quelles circonstances se transforment-elles en Ciseaux des Parques ? Car les hommes se sont entretenus non seulement en raison des doctrines politiques que nous venons de citer, mais également par adhésion à des doctrines religieuses non violentes, tels le christianisme, le bouddhisme ou le gandhisme.

Autrement dit, il semble que l'on puisse tirer de n'importe quelle doctrine des conclusions homicides. Mais ces conclusions ne sont agissantes, sur le plan de la violence, que dans certaines conjonctures sociales. Sans l'incitation jaillissant de ces circonstances structurelles, théories et doctrines n'enflammeraient personne.

Il faut en outre qu'elles correspondent aux mentalités du moment, à leurs croyances, à leurs aspects sémantiques. Ceux qui sourient de pitié en pensant aux fanatiques du *xvi^e* siècle qui se sont massacrés pour une phrase de saint Augustin, sont prêts à toutes les violences aujourd'hui pour une phrase de Marx ou de Jefferson. « Nous faisons, dit Madariaga à propos de Cortès, avec bonne conscience, des choses qui seront jugées monstrueuses dans deux siècles. »

CHAPITRE XI

DYNAMIQUE ET CONTRADICTIONS DES RÉGIMES POLITIQUES

I. — Décalages et déphasages

A l'origine, sur une planète aux rares moyens de communication, civilisations et régimes politiques se développaient séparément, presque sans contact entre eux, comme des séries indépendantes d'événements ou de phénomènes sociaux. On peut dire que les civilisations de l'Occident et celles de l'Inde, de la Chine, du Japon, de l'Amérique précolombienne ou de l'Afrique (demeurée préhistorique) ne se sont pas influencées. Autant de mondes à part. Premier *décalage* : ces civilisations se sont trouvées, au même moment, à des stades différents de l'évolution générale.

Autres décalages : à l'intérieur d'une même civilisation, soit entre classes sociales d'un même Etat, soit entre Etats différents. Dans ces cas également, passages et imitations sont imprévisibles, accélérés ou retardés par l'apparition d'individus créateurs, et d'événements extérieurs. Les régimes politiques dépendent souvent d'idées ou de chocs étrangers. La guerre a renversé des régimes tout-puissants qui avaient annihilé leurs adversaires intérieurs et disposaient d'une police omniprésente comme de sanc-

tions capables de briser, ne fût-ce que la simple mauvaise volonté. Ainsi tombèrent à grand fracas les terribles dictatures européennes d'avant 1940.

II. — La force d'inertie

La dynamique des sociétés est toujours freinée par des résistances internes dont il faut se garder de sous-estimer la force sous-jacente. On a pu dire que tous les régimes tendaient à revenir, insensiblement, par inertie à l'oligarchie, à la féodalité, voire à la hiérarchie des castes.

N'oublions pas que les systèmes politiques de l'Europe moderne sont issus de la féodalité et de la monarchie nobiliaire. L'expérience a montré qu'au moindre défaut de vigilance, l'aristocratie tend à se reformer sous une forme ou sous une autre. A peine la Révolution française en avait-elle fini avec les privilèges de la noblesse féodale, que Napoléon créait une noblesse d'Empire dotée de privilèges analogues.

De nouvelles féodalités tendent toujours à se recréer. Exemple : en régime économique libéral, l'accumulation des biens et leur transmission héréditaire créent des dynasties comme celles des milliardaires américains, les « deux cent familles » françaises, les magnats de l'industrie allemande. Autres oligarchies tendant par un mouvement naturel à s'emparer du pouvoir : les grandes administrations, les mandarinats issus des concours, les corps cooptés. Enfin, il s'y ajoute, caractérisées par des attributions politiques mieux définies, les véritables aristocraties formées par les dirigeants des régimes totalitaires et les membres privilégiés des partis monopolisant le pouvoir (1).

Très instructives à cet égard sont les dispositions prises par les Assemblées de la Révolution française pour lutter contre la *résurgence par inertie* des privilèges qu'elles entendaient supprimer. L'assiette matérielle de ces privilèges résidant traditionnellement dans la propriété immobilière,

(1) Cf. M. DJILAS, *La nouvelle classe dirigeante*.

elles interdirent les biens de main-morte, les majorats, les substitutions fidéicommissaires. Elles supprimèrent les clauses d'inaliénabilité et le droit d'aînesse, ancienne sauvegarde des dynasties féodales.

Mais le développement ultérieur de la richesse mobilière posa de nouveaux problèmes. Il fallait en combattre l'accumulation soit entre les mains d'individus, soit en de nouvelles sortes de main-morte tels les trusts. Marx avait remarqué la concentration croissante des industries. Cette concentration inévitable pour des raisons techniques, tout au moins dans certaines branches, les transforma en énormes administrations dépersonnalisées. Elles furent alors mûres pour la nationalisation sans que leur passage du secteur libre au secteur socialisé apportât de troubles ou de souffrances à la population. Tel était le schéma de la réalisation du socialisme annoncé par Marx.

L'expérience d'un demi-siècle a aussi montré qu'en voulant socialiser ce qui ne s'y prêtait guère, c'est-à-dire la petite industrie, le paysannat, la boutique du crémier, de l'épicier, du boucher, du chausseur ou du coiffeur, on a fait de l'économie une lente et lourde machine autoritaire, policière, sans profit pour personne, génératrice de tristesse, de rationnement, de pauvreté générale et, précisément, d'inertie.

Les conditions d'exercice des vocations politiques. — En démocratie, briguer les suffrages est une dure et humiliante épreuve. Il faut que le candidat se mette au niveau du corps électoral, perde son temps en discours simplistes, en parlottes et en discussions irritantes (1).

Mais l'homme politique n'a malheureusement que le *choix entre les chambres et les antichambres*. En régime aristocratique, il lui faut « faire sa cour » au roi et aux grands, intriguer de façon non moins humiliante dans les salons, dans les bureaux et jusque dans les alcôves. Est-ce mieux ?

(1) Reconnaissons que de ces contacts fastidieux, le futur homme d'Etat retire toutefois des leçons de modestie auxquelles s'ajoute une connaissance directe du peuple, de ses besoins et de ses idéaux.

III. — Les partis

Dans toutes les assemblées, se créent forcément des partis. Les uns représentent des programmes, de véritables options de doctrine. D'autres représentent des intérêts. Ces « groupes de pression », tels les *lobbies* américains, travaillent en général pour des coalitions industrielles, financières ou commerciales.

Les partis uniques, sauf lorsqu'ils sont soumis à la dictature d'un seul individu particulièrement redouté, parviennent à éviter la publicité de discussions. Mais leurs oligarques n'en sont pas moins divisés par des luttes personnelles, des désaccords d'application, des interprétations divergentes de la doctrine.

Cependant, il est un point sur lequel aujourd'hui les *lobbies* du Parlement américain et les groupes de pression innomés des *Presidium* totalitaires se rencontrent — c'est celui de la nécessité des armements conventionnels ou atomiques. Ils se montrent sur ce sujet aussi intraitables les uns que les autres, car ils sont portés par la conjoncture démo-économique actuelle qui fait craindre partout la renaissance d'une agressivité structurelle. Tous les régimes politiques ont ceci de commun : ils préparent la guerre.

La signification véritable du suffrage universel libre : il représente surtout le point de vue du consommateur.

Le suffrage universel effectif, base théorique de la démocratie, a été beaucoup critiqué. Bien que démocrate, Ernest Renan déplorait que le vote d'un illettré pesât le même poids que celui d'un philosophe ou d'un savant (1). D'autres ont dit,

(1) Ernest RENAN a écrit ailleurs : « La liberté dans le doute général où nous sommes, a sa valeur en tout cas ; puisqu'elle est une manière de laisser agir le ressort secret qui meut l'humanité... » (Préface à *L'avenir de la science*.)

avec raison : « On ne résout pas les problèmes dans un meeting. »

Ces objections se méprennent sur la véritable nature du suffrage universel. Celui-ci ne résout aucun problème positif. Il n'est qu'un sondage *faisant apparaître des aspirations générales*. Il permet aussi de savoir comment des événements historiques ont été ressentis et interprétés par l'opinion publique.

Pour l'homme d'Etat, le suffrage universel révèle surtout les doléances du peuple et ses aspirations. (Les « cahiers de doléances » ont été la pierre angulaire de l'œuvre de la Révolution française.)

L'opinion publique, telle que l'exprime le suffrage universel — et plus encore aujourd'hui que les femmes y participent — indique surtout les désirs du consommateur. Car le point de vue du consommateur est général entre tous. Aujourd'hui dans les pays aisés et savants la majorité des hommes (sans parler des enfants et des vieillards) consomment sans produire de biens matériels. Ainsi les membres du *secteur tertiaire* (celui des « services ») et du *secteur quaternaire*, l'armée. Si, par ailleurs, les intérêts des producteurs s'opposent entre eux, ces intérêts se rejoignent sur le plan de la consommation. De sa naissance à sa mort, *tout homme est un consommateur avant d'être autre chose*.

Dans les pays sans suffrage universel ni syndicalismes libres, le consommateur est toujours sacrifié. La principale utilité de la libre initiative est que les entrepreneurs, qu'il s'agisse d'un « bistro », d'un boutiquier, d'un gérant de grand magasin, d'un horticulteur ou d'un fabricant, sont par intérêt à l'affût des désirs et des besoins du consommateur.

Partout où le consommateur ne peut se faire entendre, il n'y a de limite aux fantaisies des dirigeants que la capacité de privations du peuple.

Mais l'expérience montre que celle-ci est illimitée. Il suffit qu'y veille une police bien armée et bien nourrie.

L'économie est faite pour l'homme et non l'homme pour l'économie. Inviter le consommateur vivant à se trop sacrifier en vue de planifications lointaines est souvent un leurre ou un abus. Car nous ne savons pas ce que seront ni ce que souhaiteront les générations futures. Et nous ignorons aussi quelles seront les sciences et les techniques de demain.

IV. — La technocratie

Tous les gouvernements dans n'importe quelle civilisation, se présentent toujours — plus ou moins — sous un aspect technocratique. Les dirigeants sont censés savoir mieux (1).

La technocratie contemporaine est aussi fondée sur cette notion d'« efficace ». Tout le monde étant aujourd'hui à peu près d'accord sur les idéaux à atteindre, du moins quant aux niveaux de vie et à la sécurité économique, l'ère des discussions de principe est passée. Nous voilà arrivés à l'ère des organisateurs (suivant l'expression de Burnham).

Déjà l'Antiquité caressait l'espoir d'un gouvernement de Sages choisis pour leur science et leurs vertus. Cependant l'expérience a montré que les savants, une fois entrés dans la politique, n'échappaient ni aux servitudes, ni aux problèmes de leurs collègues.

Et puis comment recruter les technocrates ? Cooptés ? Nous aurons le règne des Académiciens. Sélectionnés par examens ? Nous aurons une sorte

(1) Selon l'expression chinoise archaïque, commentée par GRANET, dans sa *Pensée chinoise*, la principale vertu des dirigeants est l'« efficace ». Les primitifs attachaient à cette notion une signification magique. L'efficacité résultait aussi bien de l'initiation que de vertus particulières inhérentes à la naissance (hérédité, dynastie) ou à la fonction (grâces d'Etat). Le confucianisme considère comme un manquement aux rites de s'occuper de questions « plus haut que son rang ». Car cela perturbe la « santé magique » de l'Etat.

de direction censitaire par accumulation, non de revenus, mais de diplômes — autrement dit, le règne des « forts en thème » et des « bêtes à concours ». Il s'y ajoute la forme moderne du charlatanisme qui consiste à plaquer un pseudo-appareil technique sur des matières qui ne s'y prêtent pas. Les organisateurs de profession sont souvent dans ce cas.

Certains vont même jusqu'à penser qu'il serait possible de charger des machines électroniques de tirer les conclusions des situations politiques et militaires et, même, d'en décider à notre place. Attitude qui satisferait à la fois le fatalisme et l'horreur des responsabilités désormais déléguées à des machines. Peut-être la complexité trop grande des sociétés modernes et le nombre des facteurs à considérer dans toute décision importante dépassent-ils l'exiguïté du champ de notre conscience ? L'aide de la machine devient nécessaire pour gouverner comme pour faire la guerre.

Mais dans quelle mesure les problèmes politiques sont-ils susceptibles de solutions au sens mathématique du terme ? Dans la mesure où elle est liée à l'histoire, la politique comporte des fluctuations et des options, non des solutions. Il est significatif qu'à notre époque le mot solution était l'une des expressions favorites des nazis. Mais, pour eux, il signifiait « extermination ».

Quoi qu'on dise, jusqu'à présent du moins, la politique n'a jamais pu se réduire à une technique, si savante fût-elle. Sans doute prend-elle de plus en plus appui sur les statistiques, les enquêtes et les sondages d'opinion que représentent les élections et les « référendums ». Mais quelle que soit la complexité des domaines sur lesquels elle étend son autorité, la politique dans ses plus hautes fonctions et ses options décisives ne peut mettre en jeu que des idées

simples. Qu'il dirige une galère, un voilier, un navire à vapeur ou un vaisseau à propulsion atomique, le capitaine d'un navire est obligé de choisir entre un très petit nombre d'options, à peu près toujours les mêmes.

C'est pourquoi la grande politique internationale, celle où les erreurs des dirigeants ruinent les Cités et remplissent les cimetières, se pense et se conçoit finalement au niveau le plus élémentaire de simplification et de généralité. Au point que l'on peut se demander avec angoisse si la politique ne serait pas souvent la forme la plus simpliste de l'activité intellectuelle. Rien n'est plus consternant que les comptes rendus de la *Conférence de Yalta* où fut dépêché en des conversations dignes du « Café du Commerce » le partage de l'Europe.

Le mouvement de l'histoire n'est pas homogène ; elle procède par développements inégaux et disparates. Il en résulte des décalages dramatiques. La politique étrangère est actuellement le domaine où ils apparaissent le mieux. Nous y employons comme dans l'Antiquité la personnification menaçante : nous disons « l'Amérique », la « Russie », ou « la Chine », comme aux temps des Guerres puniques l'on disait : « Rome », fera ceci ou cela... Il s'y ajoute (autres survivance mais, celle-ci, monarchique) l'identification des dirigeants et de la nation. « L'Etat c'est moi », disait Louis XIV.

Cette étroitesse des options est un des drames de la politique. Omettant les détails, les chefs sont contraints de ne raisonner que sur des résultantes. A eux de déployer un bon sens supérieur en accord avec les mentalités de leur temps. Autre drame, la force et la violence sont toujours prêtes à renverser les plus ingénieuses combinaisons. « Il faut une montagne d'astuce pour contrebalancer un grain de force », écrivait Ibn Zafer, auteur arabo-sicilien du XII^e siècle.

CHAPITRE XII

LA LIBERTÉ SES CONDITIONS ET SES CONTRADICTIONS

Conception et aspect de la vie politique changent complètement, nous l'avons vu, dans la mesure où est adopté ou rejeté le principe de la liberté. Sur ce point la doctrine oriente la pratique. La liberté absolue est utopie, mais quelle que soit la marge de liberté des individus, toute la vie politique d'une nation dépend de sa reconnaissance ou de la méconnaissance. La liberté se définit souvent par comparaison avec sa privation. Car la liberté est comme la santé ; on ne l'apprécie que lorsqu'on l'a perdue.

C'est pourquoi, bien que les libertés politiques se soient manifestées sous des aspects différents dans les Républiques grecques et italiennes, en Suisse, en Hollande et surtout en Angleterre, l'événement capital a été apporté par les Révolutions américaines et françaises. L'une et l'autre, avec leurs *Déclarations de Droits*, ont, pour la première fois, *institutionnalisé* et formulé le principe de la liberté en tant que base de l'organisation politique de l'Etat moderne. Ce furent les mutations politiques les plus décisives de l'histoire.

Les libertés politiques concernent d'abord les relations humaines. Elles comportent le droit non seulement d'avoir une opinion, mais d'extérioriser cette opinion, en l'exprimant, et en la communiquant à autrui par tous moyens en son pouvoir. Libertés

que les anciens régimes monarchiques ou théocratiques refusaient farouchement aux citoyens. Jusqu'au ^{xvii}^e siècle, les « assemblées illicites » et les « libelles » conduisaient aux galères et à la potence.

Le second point est l'égalité des droits entre les citoyens et leur droit imprescriptible de participer par leurs suffrages aux grandes options politiques.

Les régimes autoritaires actuels n'osant s'opposer ouvertement aux « droits de l'homme », ont adopté l'invention des hommes politiques du Consulat. Ceux-ci avaient ingénieusement marié la théorie de l'aliénation par le peuple de sa souveraineté, entre les mains du roi, soutenue par les juristes de l'Ancien Régime, avec le principe nouveau du suffrage universel. Ils inventèrent le « plébiscite ». Ses bénéficiaires se considèrent comme investis d'une délégation générale et définitive, leur permettant de gouverner et de légiférer comme il leur plairait. Tous les régimes autoritaires sont légalement issus de cette fiction. Ayant obtenu la majorité une fois, les élus (plus ou moins librement) décident qu'elle constitue une investiture définitive et que leurs pouvoirs ne pourront plus jamais être discutés ni remis en question quoi qu'il advienne.

Somme toute, le principe de la liberté et de l'inaliénabilité des droits politiques étant admis, il ne représente qu'une sorte de programme idéal dont la pratique réussit à se rapprocher plus ou moins (1).

I. — L'exercice de la liberté

Quelles sont donc les conditions propres à l'exercice de la liberté politique ?

La première est d'ordre économique. Comme l'ont

(1) Cf. Raymond ARON, *Essai sur les libertés*.

fait ressortir les écrivains socialistes et, en premier lieu les socialistes français du début du XIX^e siècle, la liberté et l'égalité des droits sont illusoires pour les personnes plongées dans la misère. Il faut un minimum d'aisance pour exercer ses droits de citoyen. Il faut aussi un minimum de loisirs.

L'une des causes principales de la misère est la surpopulation, décalage entre l'expansion démographique et la production. Ceci explique que les régimes démocratiques soient nés en pays monogames et qu'ils aient surtout fonctionné à partir de la *révolution démographique* du XIX^e siècle, c'est-à-dire lorsqu'en Europe occidentale, les taux de natalité commencent à baisser spontanément et que la production les dépasse.

Cela explique également que les gouvernements despotiques, soient en général partisans du pullulement. En accablant de misère les masses, la surpopulation accroît leur soumission et élargit la distance entre les dirigeants et leurs sujets.

Les planifications qui s'efforcent aujourd'hui d'augmenter et de mieux organiser la production, sont boiteuses parce qu'elles négligent de planifier également le secteur essentiel de la population. Elles entretiennent le décalage au lieu d'y remédier. Si l'on veut que l'aisance économique et psychologique règne dans un pays, il faut que les *ressources consommables y devancent la population*. Dans le cas contraire, la misère et l'insécurité économique s'aggravent inéluctablement.

Certains pays ont adopté des normes de planification auxquelles ils avaient allègrement sacrifié une ou deux générations. Comme ils avaient négligé de planifier concurremment la population, lorsque les normes furent atteintes, les parties prenantes avaient doublé. Et tout fut à recommencer.

Dans le monde moderne rétréci et compartimenté entre des nationalismes jaloux, la procréation est probablement le seul domaine où la liberté soit dangereuse. Quiconque se multiplie inconsidérément menace les autres. Sur ce point les « Déclarations des Droits de l'Homme » sont à réviser. On peut donner aux gens tous les droits, hormis celui de pulluler à leur guise et au hasard, car ils compromettent

alors le bonheur de tous et nous ramènent aux temps paniques. *La coexistence dans le pullulement finit toujours mal.*

La seconde condition est l'instruction et l'information suffisantes des citoyens. Les droits politiques concédés à des personnes de mentalité primitive ou archaïque deviennent un danger pour la civilisation. Leur exercice correspond à une *invasion légale de barbares.*

Ces deux conditions, la parole célèbre de Danton les résume : « Après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple. »

La troisième condition est la liberté d'expression, la possibilité du dialogue, la faculté non seulement de se former une opinion, mais encore de l'exprimer, de la diffuser.

Jusqu'à présent l'imprimerie a été le principal véhicule de l'information. Les régimes autoritaires s'efforcent d'en contrôler l'emploi, soit par la censure préalable, soit par des interdictions pures et simples. Aujourd'hui, chez les totalitaires, la nouvelle solution réserve le monopole des publications sous toutes ses formes (journaux, périodiques, livres, brochures, affiches) à des éditions d'Etat. Procédé plus efficace que la censure, puisque rien ne peut être imprimé sans l'assentiment des autorités. En pays démocratique, un auteur refusé par un éditeur peut se présenter chez tous les autres ; il peut s'éditer à ses propres frais ou trouver des concours ; il peut fonder un journal périodique et publier des manifestes. En pays totalitaire, tout texte refusé par les éditions d'Etat est annihilé, quelle que soit sa valeur. Les écrivains, poètes, artistes, philosophes ou savants non conformistes sont privés de la possibilité de créer et de s'exprimer (1).

(1) Cf. Louis de VILLEFOSSE, *Géographie de la liberté.*

Mais aujourd'hui, les moyens de diffusion audiovisuels posent de nouveaux problèmes. Les énormes installations qu'ils exigent tendent à les réserver soit à l'Etat, soit à de puissantes compagnies. Dans les pays totalitaires, ces moyens nouveaux renforcent encore la puissance des dirigeants. Dans les pays démocratiques, ils exigent de savants dosages et un effort ardu d'adaptation. Mais des inventions plus récentes encore ne cessent de changer la face du problème. Ainsi les satellites relais inaugurent dès à présent, la télévision et la radio mondiales, se jouant des frontières et des censures.

II. — La liberté économique

Revenons à la liberté économique et à ses trois aspects principaux :

1^o La liberté du *consommateur*. Celui-ci dose sa consommation comme il l'entend ; il répartit son revenu à sa guise — liberté qui s'oppose aux systèmes de rationnement anciens et modernes.

Chez les Incas des magasins d'Etat réunissaient toutes les productions puis les distribuaient en rations fixées selon le grade de chacun dans la hiérarchie. Au temps des tickets de rationnement de l'occupation nazie, retirer sa carte d'alimentation à quelqu'un équivalait à une condamnation à mort par la faim. Inévitable en temps de guerre, le rationnement en temps de paix n'est que l'organisation paresseuse de la pénurie.

Au point de vue de la production, cette liberté du consommateur est essentielle ; elle permet de connaître ses préférences ; elle oblige les producteurs à améliorer la qualité de leurs marchandises et à rechercher des baisses de prix. Le « plébiscite du consommateur », oriente la production : le marché la stimule.

2^o *La liberté du travail* permet de choisir sa profession ou son métier. Le pouvoir peut intervenir en octroyant des facilités ou des primes aux individus, mais non par voie d'autorité ce qui signifierait leur esclavage, ou tout au moins leur servage. Le refus d'un travail productif est parfois le signe d'une vocation impérieuse. Le « droit de mourir de faim » et le « parasitisme économique » sont des genres d'épreuves par lesquelles ont passé les plus grands créateurs. Dénier ce droit au refus risque de tuer dans l'œuf un Edison, un Sisley, un Baudelaire ou un Auguste Comte. Le conformisme est rarement génial. La contrainte provoque l'imitation, jamais l'invention.

3^o *La liberté d'entreprise*. Les plus grandes industries de notre temps, l'automobile, l'aviation, l'industrie électrique, la navigation à vapeur, l'industrie chimique, le cinéma sont toutes issues d'initiatives privées, la plupart aventureuses et modestes.

Autrement dit ce qui importe ne sont pas tant les grosses concentrations capitalistes — elles prouvent qu'une industrie est arrivée au stade impersonnel (1) — mais la libre initiative des précurseurs. Même au stade artisanal *liberté foisonne*. Dans les pays d'agriculture fonctionnarisée, le lopin minime laissé au paysan devient la seule source d'abondance des citadins.

III. — Les excès du dynamisme économique

Le plus grave reproche que l'on puisse faire à la liberté économique est l'*excès de dynamisme* qu'elle

(1) En fait ce stade impersonnel est un mythe : toutes les entreprises sont dirigées par des minorités. C'est leur mode de renouvellement qui importe : hommes politiques ou technocrates ? Doctinaires ou techniciens ? Fonctionnaires nommés par le Pouvoir ou par le capital ou autrement choisis ?

engendre. Les anciennes réglementations des métiers freinaient prudemment la production. Les Florentins devinrent pendant des siècles les financiers de l'Europe parce que dans leur sévère organisation corporative le commerce de l'argent avait été oublié et, par conséquent, les avait laissés libres d'y innover à leur guise. En Occident, deux petits siècles de liberté économique ont produit plus de richesses que tous les millénaires précédents. Le Far West a été plus rapidement peuplé par l'appât du gain et l'attrait de la liberté que la Sibérie par les déportations.

Mais cette activité surabondante, ce dynamisme aveugle sont générateurs de violences, voire de crimes. Les énormes ressources produites ont en grande partie servi à accroître les rivalités, à aviver les concurrences, à alimenter les guerres. Car ces mêmes petits deux siècles de prospérité occidentale inouïe ont vu éclore des conflits non moins inouïs. Jusqu'à présent la guerre s'est révélée le luxe suprême des nations riches. Les Etats pauvres ne peuvent se permettre que des convulsions internes, des guerres civiles. Aussi meurtrières que les autres ou quelquefois davantage, elles demeurent cependant sans importance mondiale.

Toutefois, la conquête des marchés extérieurs, génératrice des conflits, est souvent un phénomène plus politique qu'économique. Ses premiers théoriciens, les *bullionistes* (zéloteurs des lingots) et, même plus tard le *colbertisme* y voyaient surtout le moyen d'accroître le trésor de guerre métallique des Etats. Comme moyen ils acceptaient d'exporter à des tarifs sans rapport avec les prix de revient. Tout a été écrit sur les méfaits du *dumping*, forme de guerre froide due aux abus de la liberté économique. Aujourd'hui même, certains Etats, en dépit de la

pénurie qui règne chez eux, exportent à fonds perdus (1). Nous passons dans ce cas, dans le domaine de la *stratégie économique* en abandonnant celui de l'économie véritable qui pense d'abord au consommateur — national ou étranger — et cherche à le satisfaire tout en se réservant une marge de bénéfice légitime.

Citons les aspects principaux de la stratégie économique moderne : en premier lieu, la forme compétitive que prend la recherche de l'expansion économique à tout prix. Celle-ci est stimulée plus encore que par les besoins des consommateurs, par l'idée de rivalité menaçante. L'impérialisme prend les formes les plus paradoxales : non seulement celle de la conquête des marchés et des matières premières, mais aussi l'économie du don, les crédits à fonds perdus et, surtout, les fournitures d'armement.

Ces formes, s'ajoutant aux colossales dépenses d'armements destinés à se démoder de plus en plus vite, semblent une résurgence de l'une des formes d'économie primitive et tribale, le *potlatch*, c'est-à-dire la forme de rivalité qui consiste à détruire des biens en présence de l'adversaire, en le défiant d'en faire autant. La guerre froide et le surarmement sont la forme moderne du potlatch, *gaspillage pour le rang*.

(1) Voir WAGEMANN, *La stratégie économique*.

CHAPITRE XIII

LES FORMES VIOLENTES DE L'ACTION POLITIQUE

Les jugements les plus péremptoires sur les fonctions de l'Etat ont été formulés à propos de sa « fonction de violence ». « *L'homme*, dit Ibn Khaldoun, *est le seul animal qui ne puisse vivre sans une autorité qui le contienne par la force.* » Certains auteurs découvrent dans le rôle de l'Etat une sorte de violence continue : ainsi le *Léviathan* de Hobbes, prêt à de monstrueux développements. Oubliant ses autres fonctions utiles, Karl Marx ne veut voir dans l'Etat qu'un instrument d'oppression au service de la classe au pouvoir.

En fait, la fonction principale interne de l'Etat est de mettre fin aux violences privées individuelles ou collectives. Tout en se conformant aux mentalités et aux croyances du temps, l'Etat instaure des garanties juridiques protégeant les personnes physiques et morales. Il règle la transmission pacifique des biens et celle des pouvoirs.

Dans les périodes de stabilité l'Etat, considéré comme légitime, est obéi sans effort. Lorsqu'il paraît — à tort ou à raison — manquer sa mission ou qu'il suscite le mécontentement, éclatent violences, séditions, émeutes, révoltes, soulèvements

et assassinats politiques. « Si ton pouvoir n'est plus respecté, dit Lao Tseu, c'est qu'un autre pouvoir est en chemin. » En général, les violences visent un objectif limité : meilleur salaire, autre enseignement, départ des hommes au pouvoir. Rarement veulent-elles — se transformant alors en Révolution — bouleverser les principes mêmes de l'Etat.

Les Révolutions visent à *harmoniser les institutions avec les mentalités*. Leurs méthodes peuvent être non violentes (les révolutions chrétiennes et gandhienne). Violentes, elles ne sont en général que l'épisode terminal, l'accouchement d'une longue gestation pacifique : ainsi la Révolution française.

Celle-ci a été comme les Révolutions anglaises et américaines le fruit d'une maturation intérieure. Autrement dit, elle est venue du dedans. D'autres révolutions ont été provoquées par des chocs extérieurs détruisant les armatures politiques et laissant le champ libre à l'imitation de modèles étrangers doctrinaux ou concrets.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, la guerre est devenue non pas tant « l'examen des peuples », leur épreuve probatoire, que celui des régimes politiques. Chaque belligérant déclare qu'il ne combat pas la nation adverse, mais les chefs indignes dont il faut la libérer. Ainsi tout conflit armé comporte aujourd'hui une incitation à la guerre civile. La victoire consolide le régime politique du vainqueur. La défaite engendre révolutions et coups d'Etat chez les vaincus. Sans exception, les grandes Révolutions du XX^e siècle ont éclaté au lendemain des guerres perdues, punissant les classes dirigeantes rendues responsables du désastre.

Si la première fonction de l'Etat est, au besoin par la force, d'empêcher les violences intérieures, la seconde est au contraire de les organiser contre

l'étranger. Remarquable canalisation de l'agressivité interne vers des exutoires externes.

De toutes les nations européennes qui ont fait la guerre au cours du XIX^e siècle, c'est l'Allemagne qui en a produit les théoriciens les plus convaincus. Pour Hegel, la guerre est le moment où l'Etat s'élève à la plus haute conscience de lui-même, où il se réalise dans sa plénitude ; pour von Bernhardi, elle est la « continuation de la politique par d'autres moyens ». Nietzsche prédisait : « Le XX^e siècle sera l'âge de la guerre. »

Depuis plusieurs siècles il a été proposé ou établi de nombreux plans de paix (quelquefois même incorporés dans les traités). Citons les plans de Sully et de Jérémie Bentham, qui en s'attaquant, chacun à un motif de guerre discrédité (religions-colonies) ont laissé la voie libre à tous les autres. — Par exemple de grands espoirs avaient été fondés sur les Républiques, lesquelles devaient éliminer les « Rois, fauteurs de guerre ». Mais ces Républiques se sont révélées tout aussi belliqueuses que ces rois.

Devenues l'affaire de tous, les guerres ont gagné en acharnement. Un manichéisme sincère les anime désormais ; l'ennemi n'est pas seulement un adversaire, il représente le Mal. Avec le nationalisme, les guerres sont devenues *populaires* au double sens du mot. — Walter Lippmann a souligné « l'impulsion destructive des démocraties qui les conduit par un excès du pacifisme en temps de paix et un excès de bellicisme en temps de guerre, à les placer dans des alternatives extrêmes également néfastes ».

La question de la violence dans les relations internationales peut être résumée de la manière suivante :

1^o Depuis qu'il existe des Etats indépendants, la guerre a toujours présidé ou a été sous-entendue dans leurs rapports. La guerre fut et demeure le recours extrême, *l'ultima ratio* et, en définitive, le « quart d'heure de vérité » après lequel les droits, les prérogatives, le rang de chacun sont définis et fixés. La plupart des frontières existantes ont été tracées par la guerre.

2^o Le droit de s'armer à sa guise, de guerroyer quand et contre qui l'on veut, reste aujourd'hui

comme hier, en droit international, le critère certain de la souveraineté. Colonisation, protectorat, satellisation (cette forme moderne de la vassalité) retirent à un Etat le droit de se battre pour son propre compte. Il ne fait plus l'histoire. Aujourd'hui, la plupart des Etats fraîchement décolonisés se ruinent en armements sans trop savoir pourquoi, probablement parce qu'ils y voient le principal et coûteux attribut de leur indépendance ;

3^o Les nations sont toujours sincèrement persuadées que leurs armements sont défensifs, mais ceux des autres offensifs. Elles s'arment, disent-elles, pour préserver la paix, les autres pour l'attaquer. Même virtuelle, la guerre possède une puissance d'illusion et de suggestions prodigieuses. Un fait social aussi constant demande à être étudié autrement que par des lamentations et des exhortations.

Tous les régimes s'accusent réciproquement d'arrière-pensées agressives. Et ils ont tous raison, car tous les gouvernements passés et présents, quelle qu'ait été ou soit leur forme, ont ceci de commun : ils préparent et font la guerre ;

4^o Actuellement, malgré deux conflits mondiaux et des essais d'organisation internationale, tels que la S.D.N. et l'O.N.U., les nations n'ont jamais autant dépensé en armements, ni levé autant de soldats, ni accumulé autant d'explosifs infernaux. Proportionnellement, par rapport aux trois autres secteurs de la population active, le « secteur quaternaire », celui des activités polémologiques, n'a jamais été plus important.

En ces matières, l'illusionnisme est si puissant que les trois plus vastes Etats du monde, gagnés par une véritable psychose obsidionale, se croient encerclés et menacés ;

5^o Le droit international a toujours assimilé aux

procès privés, les conflits entre Etats. Mais attention ! Les Etats, non plus que le droit international, ne connaissent la prescription, l'usucapion et la chose jugée, garanties principales de la protection juridique des individus. Entre Etats, tout peut être perpétuellement remis en question. Les souverainetés ressemblent au prêtre de Némi : quiconque le tuait prenait légitimement sa place ;

6° On espère que l'atrocité des engins nucléaires fera régner la paix par « un équilibre de terreur ». Mais la neutralisation expresse ou tacite de l'atome pourrait n'avoir d'autre résultat que de « sauver la guerre », en permettant un retour à ses formes antérieures. Nous serions ramenés à 1914 ou à 1939.

Et si l'on réussissait un désarmement plus général et plus complet, n'en subsisterait pas moins le danger des armées improvisées et des armements clandestins. D'ores et déjà se développent des tactiques nouvelles d'infiltrations et de guérillas qui peuvent entraîner les pires complications.

7° Certains croient que la pauvreté, en particulier celle du « Tiers Monde » en proie à l'inflation démographique, menace la paix. Ils oublient que les nations pauvres sont inoffensives, la guerre est le luxe des nations riches et puissantes. Le problème est donc ailleurs. L'inflation des populations sans ressources est une cause de faiblesse pour un Etat. C'est la *surpopulation dépressive*.

8° Mais, en attendant, aucun progrès n'apparaît dans la *prévention fonctionnelle* des conflits. Le principal obstacle c'est que l'homme a toujours cru posséder la connaissance infuse de la guerre, alors, qu'elle demeure le plus mystérieux des phénomènes sociaux. Il l'imagine à son service, alors qu'il n'en est, le plus souvent, que le jouet abusé.

Autre exemple de l'obnubilation polémologique :

n'est-il pas stupéfiant que pendant 150 ans, deux grandes nations européennes, patries de Descartes et de Leibniz, de Pasteur et d'Einstein n'aient pu réussir, malgré l'intelligence et l'expérience de leurs dirigeants, à se dépêtrer de leur psychose d'hostilité réciproque ? Si la vie sociale est une *hallucination partagée*, les courants et les poussées d'agressivité collectives en sont les formes les plus aiguës.

Aujourd'hui dans l'évolution générale et accélérée de l'humanité, un décalage semble particulièrement redoutable : tout porte à croire que l'activité politique est aujourd'hui demeurée relativement infantile, incapable de se hausser au niveau des autres progrès humains. Aujourd'hui la routine politique est plus à craindre que les bombes nucléaires. Car si l'on admet même que la force a toujours été, elle a cependant évolué. D'où la nécessité pour les conceptions politiques de se modifier à leur tour et d'inventer des comportements nouveaux.

Le but et la fonction principale de l'Etat sont-ils toujours d'élargir ses frontières, de subjuguier ses voisins, d'établir son hégémonie sur des satellites et des vassaux, d'envahir des territoires ? Le moment serait-il venu au contraire pour les sociétés d'opter entre l'âge adulte ou la prolongation de l'adolescence, ses transes et ses orages (1) ?

Le but de la sociologie est de permettre un jour à l'homme de dominer les forces sociales au lieu d'être, comme il a été jusqu'à présent, écrasé par elles. Il est notamment de vaincre les impulsions collectives dont l'homme est trop souvent le jouet, comme d'autres sciences ont vaincu la foudre, la

(1) Remarquons que l'âge adulte est caractérisé (chez l'homme tout au moins) par l'arrêt de la croissance matérielle, quantitative et la continuation de la croissance intellectuelle, qualitative. Il s'arrête de grossir mais continue d'apprendre et d'inventer.

pesanteur, la rage ou le typhus. Dans notre humanité plus menacée que jamais (toutes les civilisations ont péri par la guerre), l'adoption par la politique des points de vue de la sociologie nous épargnera bien des calamités en l'aidant à s'adapter au monde moderne et à se dégager de ses vieilles ornières.

Dans la conjoncture actuelle, il est deux problèmes politiques majeurs : celui de *la guerre* et celui de la *surpopulation*. De leur solution dépendra le sort futur de l'humanité. C'est maintenant qu'elle doit choisir entre une civilisation de perfectionnement, ou un pullulement corrigé par des hécatombes périodiques. Tout le reste nous viendra par surcroît.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- PLATON. — *La république.*
— *Les lois.*
ARISTOTE. — *Politique.*
THUCYDIDE. — *Histoire de la Guerre du Péloponnèse.*
SAINT-AUGUSTIN. — *La cité de Dieu.*
IBN-KHALDOUN. — *Prolégomènes.*
MACHIAVEL. — *Le Prince et Discours sur Tite-Live.*
SPINOZA. — *Traité théologico-politique.*
LOCKE. — *Le gouvernement civil.*
HOBBES. — *De Cive.*
— *De Homine.*
MANDEVILLE. — *La fable des abeilles.*
VOLTAIRE. — *Dictionnaire philosophique.*
VICO. — *La science nouvelle.*
MONTESQUIEU. — *L'esprit des lois.*
ROBESPIERRE. — *Discours.*
NAPOLÉON. — *Mémorial de Sainte-Hélène.*
J. STUART MILL. — *On Liberty.*
— *Essai sur le gouvernement représentatif.*
DURUY. — *Histoire des Romains.*
KARL MARX. — *Manifeste communiste.*
ESMEIN. — *Histoire du droit français.*
NICEFORO. — *Les indices numériques du progrès.*
CHARLETY. — *Les saint-simoniens.*
G. MOSCA. — *Histoire des doctrines politiques.*
BALLY. — *Histoire de Venise.*
E. STEIN. — *Histoire du Bas-Empire.*
J. FRAZER. — *Les origines magiques de la royauté.*
— *Le rameau d'or.*
Paul VALÉRY. — *Regards sur le monde actuel.*
« Paul Valéry et la politique » (in *Revue administrative*, 1964).
C. GINI. — *Patologia Economica.*
C. MALAPARTE. — *La technique du coup d'Etat.*
Georges BATAILLE. — *La part maudite.*
Raymond ARON. — *Essai sur les libertés.*
BALLY. — *Histoire de Venise.*
Jean DELORME. — *Chronologie des civilisations (P.U.F.).*
E. CAVAIGNAC. — *Chronologie de l'histoire mondiale (Payot).*
-

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION.....	6
I. Définition et objet de la sociologie politique, 7. — II. Sociologie et généralisation, 8. — III. Sources et méthodes de la sociologie politique, 9. — IV. Science politique et art politique, 9.	

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS

CHAPITRE PREMIER. — Les précurseurs	11
I. Platon et Aristote, 11. — II. Autres précurseurs, 13.	
CHAPITRE II. — Structures, mentalités, agrégats	16
I. Les structures, 16. — II. Les mentalités, 20. — III. Les institutions, 21. — IV. Les agrégats politiques, 23.	
CHAPITRE III. — L'Etat et ses fonctions.....	25
I. Les attributions économiques et paternalistes de l'Etat, 26. — II. Les fonctions ludiques de l'Etat, 28. — III. L'Etat responsable de la survie du groupe, 29. — IV. Fonctions polémologiques de l'Etat, 30. — V. L'ennemi désigné, 32. — VI. L'assiette idéologique de l'Etat. Tentatives de rationalisation, 33. — VII. Les conceptions de la légitimité, 35.	
CHAPITRE IV. — Théories des événements politiques..	37
I. Le temps sociologique, 37. — II. La conjoncture politique, 38. — III. Définition de l'événement politique, 40. — IV. Classification des événements politiques, 40. — V. L'auto-colonisation, 46. — VI. Recul historique et jugement sur la portée des événements, 47.	

DEUXIÈME PARTIE

LES HOMMES

CHAPITRE V. — Les hiérarchies biologiques et mystiques	49
I. Hiérarchies sociales et classes politiques, 50. — II. Les hiérarchies physiques. Le rôle politique des femmes, 51. — III. La hiérarchie mystique, 53. — IV. Le rôle sacrificiel des dirigeants politiques, 54.	
CHAPITRE VI. — Les hiérarchies économiques	56
I. La division du travail, 56. — II. La possession des terres, 57. — III. La ploutocratie, 57. — IV. Pouvoir politique et richesse, 58. — V. La propriété des moyens de production, 59. — VI. Les salaires autoritaires, 60. — VII. Les classes	

sociales : le prolétariat, 61. — VIII. La bourgeoisie, 62. — IX. Les politiques économiques actuelles, 63. — X. Le fascisme, 67. — XI. L'interférence des hiérarchies dans les sociétés complexes, 68.

CHAPITRE VII. — Les agents de l'action politique ... 70

I. Les chefs suprêmes, 70. — II. Les masses et leur action politique inconsciente, 72. — III. Action politique consciente des masses, 74. — IV. Formation des partis politiques, 75. — V. Les caractéristiques du fonctionnement des régimes totalitaires, 77. — VI. Le respect des formes démocratiques dans les régimes autoritaires actuels, 78. — VII. Le bipartisme, 79. — VIII. Unification et disparité des mentalités dans les masses, 80. — IX. La dépolitisation actuelle des masses, 81. — X. Dépolitisation et technocratie, 83. — XI. La dépolitisation intérieure s'accompagne actuellement d'une politisation internationale, 86.

CHAPITRE VIII. — Typologie des régimes politiques .. 88

I. Les confusions de mots, 88. — II. La liberté critère fondamental des régimes politiques, 89. — III. Géopolitique de la liberté, 90. — IV. Séparation des pouvoirs et garanties constitutionnelles, 91.

TROISIÈME PARTIE

BUTS ET FORMES

DE L'ACTION POLITIQUE

CHAPITRE IX. — Les vocations politiques et leurs mobiles 93

CHAPITRE X. — Théories et doctrines politiques. 96

I. Les théories, 96. — II. Les doctrines, 97.

CHAPITRE XI. — Dynamique et contradictions des régimes politiques 102

I. Décalages et déphasages, 102. — II. La force d'inertie, 103. — III. Les partis, signification véritable du suffrage universel, 105. — IV. La technocratie, 107.

CHAPITRE XII. — La liberté, ses conditions et ses contradictions 110

I. L'exercice de la liberté, 111. — II. La liberté économique, 114. — III. Les excès du dynamisme économique, 115.

CHAPITRE XIII. — Les formes violentes de l'action politique 118

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 125

JA 76 .B68
Bouthoul, Gaston, 1899-
Sociologie de la politique.

010101 000



0 1163 0198829 5
TRENT UNIVERSITY

Date Due

JA76 .B68

AUTHOR

Bouthoul, Gaston

TITLE

Sociologie de la politique

DATE

ISSUED TO

120721

Que sais-je?

Collection dirigée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

- | | |
|---|---|
| 1218. La promotion sociale (G. THUILLIER). | 1244. La Chine impériale (D. LOMBARD). |
| 1219. Les études de marchés (F. BOUQUEREL). | 1245. Le Coran (R. BLACHÈRE). |
| 1220. La maladie infectieuse (V. VICO-DUPONT). | 1246. L'algèbre de Boole (G. CASANOVA). |
| 1221. Le microfilm (Y.-M. RELIER). | 1247. Le latin vulgaire (J. HERMAN). |
| 1222. La politique des revenus (J.-P. COURTHÉOUX). | 1248. Le pH et sa mesure (Cl. ROCCHICCIOLI). |
| 1223. La santé mentale (Fr. CLOUTIER). | 1249. L'Antarctique (A. CAILLEUX). |
| 1224. Géographie de l'Amérique du Sud (M. ROCHEFORT). | 1250. Les noms des animaux terrestres (L. GUYOT et P. GIBASSIER). |
| 1225. Mussolini et le fascisme (P. GUICHONNET). | 1251. L'algèbre linéaire (J. BOUTELOUP). |
| 1226. Histoire des doctrines politiques en Grande-Bretagne (P. NORDON). | 1252. Le droit maritime (A. BOYER). |
| 1227. L'aide aux pays sous-développés (Fr. LUCHAIRE). | 1253. Grammaire du grec (Ch. GUIRAUD). |
| 1228. L'histologie (J. VERNE). | 1254. Le soufre (Cl. DUVAL). |
| 1229. Le siècle de Louis XV (H. MÉTHIVIER). | 1255. L'alpinisme (P. BESSIÈRE). |
| 1230. La théologie protestante (R. MEHL). | 1256. L'investissement international (G.-Y. BERTIN). |
| 1231. Le Nouveau Testament (O. CULLMANN). | 1257. Cybérétique et biologie (A. GOUDOT). |
| 1232. Le ski (J. FRANCO). | 1258. La chirurgie du cœur (Cl. d'ALLAINES). |
| 1233. Le Soleil et la Terre (A. BOISCHOT). | 1259. Le royalisme (Ph. du PUY DE CLINCHAMPS). |
| 1234. Grammaire du latin (J. COLLART). | 1260. Le foie et ses maladies (J. CAROLI et Y. HECHT). |
| 1235. La navigation par inertie (J.-Cl. RADIX). | 1261. Les institutions monétaires en France (M. NETTER). |
| 1236. Les comètes (J. DUFAY). | 1262. Les régimes de retraite (J. FLESCH). |
| 1237. L'Inquisition (G. et J. TESTAS). | 1263. Les maladies parasitaires (H. GALLIARD). |
| 1238. Les Mérovingiens (G. FOURNIER). | 1264. Le système bancaire français (J.-P. GAULLIER). |
| 1239. Géographie de la France (R. CLOZIER). | 1265. Histoire de la langue anglaise (A. CRÉPIN). |
| 1240. Le travail en Grèce et à Rome (Cl. MOSSÉ). | 1266. Le Directoire et le Consulat (A. SOBOUL). |
| 1241. Le plancton (P. BOUGIS). | 1267. Les quasars (Ph. VERON). |
| 1242. Géographie de l'Asie du Sud-Est (J. DELVERT). | 1268. Le droit du travail (M. DESPAX). |
| 1243. La radiocristallographie (Ch. LEGRAND). | 1269. La théologie catholique (P. ADNÈS). |
| | 1270. Le calcul analogique (J.-J. GLEITZ). |